SAINT-DIDIER-DE-LA-TOUR

BULLETIN MUNICIPAL

La Gazette Cassolarde

www.saintdidierdelatour.fr

numéro 28
2014

SOMMAIRE

1-2 Le mot du Maire

3 Etat civil

Renseignements utiles

4 Informations communales
Déchetteries
5 Services intercommunaux
Sictom
6 Ambroisie
7 Nouveaux commerçants, artisans et services
Tarifs 2014
8 Croix-rouge française
Santé
9 Elections
Recensement
10 ADMR
SSIAD des Deux Vallées

Evènements à St Didier

11 Saint Didier de la Tour a un logo
Pleins feux sur Alexandre Paccalet
12 Jardinage à St Didier
Accueil des nouveaux habitants
13 A43

Conseils municipaux

14-15 Comptes-rendus

Commissions municipales

16-17 Budget 2014
18 Voirie
Communication
19 Bâtiments
20-21 Centre Communal d'Action Sociale - C.C.A.S.
22 Environnement/Fleurissement
23 Animation jeunesse
24-25 Accueil de loisirs
26 Ecole des P'tits Cassolards

27-28 Ecole de St Didier-de-la-Tour

Associations

29 Comité des Fêtes
30 Sou des écoles
31 La Clé des Chants
Club de loisirs d'automne
32 Le relais de l'eau vive Saint Didier/Saint André
33 Association d'Education et d'Entraide Populaire
34 Club auto rétro
35 Amicale des donneurs de sang
36 Fnacassolarde
37 Association mille et deux couleurs
38 Association famille Anuarite
39 Gym détente
Jeff-club
40 Association sportive tennis cassolard
41 Yongu Taekwondo
42-43 Basket-club Cassolard
44-45 US Cassolards-Passageois - Football
46 Foot vétérans
46-47 ACCA
47 Amicale boule cassolarde
48 Lo Parvi
Osez

49 Monument aux morts
Commémoration guerre 14/18

50 Calendrier des manifestations 2015

Remerciements

L'équipe de la Gazette Municipale (Claudine Moreau, Chantal Poulet, Edwige Buchin, Gilles Cécillon et Pierre Rousset) remercie toutes les personnes, notamment Aimé Ferraz, Roger Fourrier, Serge Rousset pour leur aide à l'élaboration, la distribution, leurs photos à ce nouveau numéro du bulletin municipal.
Nous remercions toute personne qui souhaite nous apporter ses idées, suggestions, photos, reportages.

Responsable de la publication : Claudine Moreau
Imprimerie Fagnola à St-Jean-de-Soudain
Tirages : 950 exemplaires
Dépôt légal : 4ème trimestre 2014.

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers amis

Je viens en ce début de nouvelle année, comme plusieurs années déjà, vous présenter par l'intermédiaire de ce bulletin municipal tous mes vœux pour l'année 2015
Vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour vous et vos proches.
Ces vœux se veulent encore plus sincères dans la période difficile que traverse notre société. Aux problèmes économiques de 2008 qui persistent encore aujourd'hui se sont rajoutées des difficultés de bien vivre en société. Lorsque les temps deviennent plus durs, le repli sur soi est malheureusement constaté et pourtant c'est l'inverse qui devrait prévaloir. Plus il y a de difficultés, plus l'on doit rester rassemblés.
Il est vrai qu'en ce qui concerne notre beau pays, l'exemple de solidarité et de rassemblement ne nous est pas montré par nos élus nationaux. Alors pour aller à contre-courant de ce repli sur soi, je vous invite tous, chers Cassolardes et Cassolards, à vous investir dans les associations de notre commune ou dans celle de notre territoire les Vals du Dauphiné ou plus simplement de rencontrer vos voisins pour échanger sur les bonnes et les moins bonnes perspectives de notre situation.

Après ces quelques mots un peu pessimistes, le naturel optimiste qui m'anime va vite reprendre le dessus pour faire un bilan de l'année écoulée et pour envisager 2015 avec sérénité et réalisme. L'année 2014 à Saint Didier comme partout en France a surtout été marquée par les élections municipales et, s'il n'y a pas eu de réel changement, l'équipe que vous avez élue est tout de même renouvelée à près de 50%, dix sortants et neufs nouveaux.
Les nouvelles procédures électorales : parité obligatoire, suppression du panachage et liste complète ont certainement freiné la volonté de certains de vous proposer

Le mot du Maire

une alternative à l'équipe sortante. Personnellement je le regrette pour la démocratie. Mais une loi doit être respectée et appliquée et en premier par les élus.
A la suite de ces élections, les commissions se sont mises en place et vous en avez eu le détail dans la parution du mois de Juillet 2014.
Je ne voudrais pas rater la possibilité qui m'est offerte dans ce bulletin pour vous remercier de nous avoir fait confiance une nouvelle fois, et pour remercier également l'ensemble du conseil municipal qui m'a confié pour la troisième fois le mandat de maire.

Les projets du programme que nous avons proposés débuteront dès 2015, mais je laisse le soin aux commissions de vous les présenter après validation du conseil municipal.

L'année qui se termine voit l'achèvement du chantier du demi-diffuseur inauguré en décembre dernier qui s'est réalisé avec quelques contraintes pour les riverains, mais, je l'espère, vite oubliées par les services aux usagers de la route que cet ouvrage va apporter.
En complément de cet équipement une piste cyclable (mode doux) va être réalisée entre la Tour du Pin et le village de Saint Didier avec des financements du Conseil Général et de la Communauté de Communes dans les deux ans qui viennent.
Tous ces équipements n'auraient sans doute pas vu le jour sans le travail souvent dans l'ombre des bureaux Grenoblois de notre président de communauté et vice président du conseil général Pascal Payen que je tiens publiquement à remercier.

La nouvelle réforme territoriale qui arrive risque de l'occuper et de nous occuper encore beaucoup mais à chaque moment son dossier.
Une nouvelle année est aussi le moment privilégié pour adresser des remerciements à tous les acteurs de la vie du village.
Merci aux associations pour leur implication dans l'animation de la commune et la diversité quelle propose aux habitants. Le bénévolat n'est heureusement pas terminé.
Merci au personnel enseignant, aux parents d'élèves et surtout à la commission scolaire qui avec la persévérance de Marie Chantal Poulet ont pu mettre en place une réforme des rythmes scolaires sûrement nécessaire, mais transférée trop brutalement aux communes.
Merci à tous les acteurs économiques de la commune.
Les PMI, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, et un merci particulier pour les entreprises qui interviennent en dépannage pour la collectivité.
Enfin merci à vous tous pour la confiance renouvelée en Mars, sachez que l'équipe qui m'entoure n'aura de cesse que de gérer la commune dans le seul souci du bien commun en corrélation avec les finances locales.
Je vous souhaite à nouveau mes meilleurs vœux pour 2015. Que cette nouvelle année vous apporte joie dans vos foyers, réconfort pour les personnes souffrantes, confiance dans vos professions et le souvenir de tous ceux qui sont partis trop tôt.

Le Maire Gérard Vitte

Etat civil 2014

MARIAGES

BROTTES Jean-Paul Régis Marie, WANG Xiaoxiao, le 26 avril 2014
ALVES Marie-Christine, BAGGIO Mickaël, le 12 juillet 2014
FRECHET Laurence Josette Maryse, BERNARD Pierre Abel Noël François, le 02 août 2014
PRESENTI Amandine, LESAINT Thomas Etienne Paul, le 08 août 2014
TARGET Amélie Patricia, POITEVIN Grégory, le 23 août 2014
VALLÉE Helena Irène Yvonne, LAVENS Vincent Gérard Jean-Jacques, le 23 août 2014
THERON Sandy Isabelle, BODE Anatole Patrice François, le 30 août 2014

NAISSANCES

BARBIER Hugo Jean Léon,
le 11 février 2014 à BOURGOIN-JALLIEU
HARO Lenny, le 15 février 2014 à VOIRON
MEZIANI Lyad Jean, le 19 février 2014
à BOURGOIN-JALLIEU
HERBUEL Anna, le 22 février 2014
à BOURGOIN-JALLIEU
JULLIEN MATERA Maéline, le 23 février 2014
à BOURGOIN-JALLIEU
BERTOLA Lou-Anne, le 28 février 2014 à LYON 8ème
VERNER Loris Yves, le 05 mars 2014
à SAINT-DIDIER DE LA TOUR
POITEVIN Léonie Eve Marie-Laure, le 18 mars 2014
à BOURGOIN-JALLIEU
MARTINET Lola Chantal-Mary, le 03 mai 2014
à BOURGOIN-JALLIEU
COUVERT Cyprien Gabriel Alexis, le 12 mai 2014
à BOURGOIN-JALLIEU
DECOURCHELLE Louise Claudia, le 25 mai 2014
à BOURGOIN-JALLIEU
CHARBELET Maxime Joseph Serge, le 31 mai 2014
à VOIRON
HERBAUT Tomas Hoël Edward, le 02 juin 2014
à BOURGOIN-JALLIEU
PERRUQUON Jean, le 02 juin 2014
à BOURGOIN-JALLIEU
CLAPIER Mia, le 16 août 2014 à CHAMBERY
MAISONNEUVE Flore, le 18 août 2014 à VOIRON
MAGAT Maëlys Jessica Charline, le 23 août 2014
à BOURGOIN-JALLIEU
LEPRETRE Marlon Jocelyn François, le 18 septembre
2014 à BOURGOIN JALLIEU
BRISE Nolan Pierre Dominique, le 01 octobre 2014 à
BOURGOIN-JALLIEU
ELUARD GUILLAUD-SAUMUR Zoé loïs Anne-So,
le 20 octobre 2014 à BOURGOIN-JALLIEU
MISIASZEK Leïa Mélinda, le 4 novembre 2014
à BOURGOIN-JALLIEU
BERGER Tylio, le 28 novembre 2014
à BOURGOIN-JALLIEU
MORA Gabriel Paul, le 30 novembre 2014
à BOURGOIN-JALLIEU

DECES

Le 01 février ***JULLIEN-CHALON Guy Marcel Pierre***
Le 05 février ***VOLPI Franck Damien***
Le 01 mars ***BOIN Mathieu***
Le 14 avril ***GUILLOUD Dominique Michel Nicolas***
Le 22 avril ***PELLIEUX Henriette Eugénie Julienne, née HECQUET***
Le 15 mai ***JACQUET Marie Rose Suzanne, née ESTRINE***
Le 05 juin ***JOURDAN Henri Albert***
Le 15 juin ***CAMPEGGIA Adrien***
Le 05 août ***GRANGER Henri Paul Gabriel***
Le 14 août ***LACROIX Georges Maurice Emile***
Le 04 septembre ***GARIN Gérard Jean Joseph***
Le 29 septembre ***VINCENT Jean-Claude Maximin***
Le 19 octobre ***FERRAZ Georgette, née ROSTAING***
Le 7 décembre ***PLANTIER Louis Félix***

Renseignements utiles

INFORMATIONS COMMUNALES

POMPIERS : 18
POLICE : 17
SAMU : 15

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi et jeudi :
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi (seulement l'après midi)
de 13 h 45 à 17 h 30
Mercredi et Samedi (seulement le matin)
de 8 h 30 à 12 h
• Mairie fermée tous les 1ers samedis du mois
Tél. : 04.74.97.20.31
Site internet : www.saintdidierdelatour.fr

CONSEILS MUNICIPAUX

Les réunions sont publiques et ont lieu le premier MARDI de chaque mois à 20 h 30 en salle du conseil à la mairie (sauf avis contraire à paraître dans la presse et sur le panneau lumineux).

PORTAGE DES REPAS - TELEALARME

Le C.C.A.S. met à votre disposition un service de portage de repas à domicile ainsi qu'un service de téléalarme.
Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES REDACTION DE COURRIERS

Le C.C.A.S. met en place un service d'aide à la rédaction de courriers ainsi qu'aux démarches administratives.
Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

REPAS C.C.A.S.

Bien qu'une invitation personnelle soit adressée à chaque personne concernée et au cas où une omission se produirait, nous rappelons que toutes les personnes nées à partir du 1er janvier 1950 sont cordialement invitées au repas annuel offert par le C.C.A.S. et vous prions de vous faire connaître en mairie.
Ce repas aura lieu au foyer rural le 18 octobre 2015.

VACANCES SCOLAIRES

Le centre de loisirs de St Didier accueille vos enfants pendant les vacances scolaires. Renseignements sur les périodes d'ouverture et dossiers d'inscription en mairie. Une participation financière est accordée aux enfants de la commune pour les vacances d'été (colonies, camps de vacances et les centres aérés extérieurs sous certaines conditions). Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

ECOLES

Directrice : Mme Evelyne DARIER
Ecole primaire - Allée des Platanes
Tél. : 04 74 97 44 62
Ecole maternelle – route de l'Eglise
Tél. : 04 74 97 81 25

CANTINE

Responsable : Mme Christine KAMMERER
Tél. : 04 74 97 31 60

RAMASSAGE DES POUBELLES

LUNDI MATIN : ordures ménagères
JEUDI TOUS LES 15 JOURS : collecte sélective (voir calendrier du SICTOM)
ATTENTION : sortir les poubelles la veille au soir.
A votre disposition sur le parking poids lourds : conteneurs papiers, journaux, verres.

VENTE DE TICKETS CINEMA :

Vente des tickets cinéma au prix de 6.20 € (tarif en vigueur à ce jour) à la Mairie
Règlement par chèque libellé au comité des fêtes

CORRESPONDANT DAUPHINE LIBERE

M. Serge ROUSSET
Tél. 04 74 97 45 66 ou 06 50 31 96 16
E-mail : serge.rousset@yahoo.fr
Infos pratiques :
Pour toute parution, prévenir au minimum ***48 heures à l'avance.***
- pour les mariages, fournir les noms et professions des témoins ainsi que l'autorisation des mariés.
Il est possible de faire paraître une annonce à plusieurs reprises à condition de la transmettre bien avant sa 1ère parution.

A.D.M.R.

Mme Claudine MOREAU : 06 82 82 89 65

MEDECIN

Docteur Jean-Paul GONIN
16 route de l'Eglise - Tél. : 04 74 97 60 61

DECHETTERIES

SAINT JEAN DE SOUDAIN : ZI du Chapelier
Tél. : 04.74.97.49.60
Horaires : 9 h – 12 h 15 et 13 h 45 – 18 h
Fermée mardi toute la journée et mercredi matin

LA CHAPELLE DE LA TOUR : Chemin Leva – Le Plateau
Tél. : 04.74.97.45.18
Horaires : 9 h – 12 h 15 et 13 h 45 – 18 h
Fermée mercredi après midi et jeudi toute la journée

FITILIEU : Route de Tapon
lundi, mercredi et vendredi : 13 h 30 – 17 h 30
mardi et jeudi : 8 h – 12 h
samedi : 8 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h 30

Renseignements utiles

SERVICES INTERCOMMUNAUX

MEDIATHEQUE
2 rue Hector Berlioz – LA TOUR DU PIN
Tél. : 04 74 83 59 00 Fax : 04 74 83 59 09
Horaires d'ouverture au public :
Mardi : 10 h – 12 h et 15 h 30 – 18 h 30
Mercredi et Samedi : 10 h – 12 h et 14 h – 17 h
Vendredi : 15 h 30 – 18 h 30

SYNDICAT DES EAUX
Tél. : 04 74 88 14 64
Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre
74 chemin du Moriot – 38490 LE PASSAGE
Relevé des compteurs du 4 mai au 5 juin 2015
Effectué par M. Michel COMTE

ASSAINISSEMENT
Tél. : 04 74 97 05 79 – Fax 04 74 97 47 54
C.C. Vallons de la Tour - 22 rue de l'Hôtel de Ville
38110 LA TOUR DU PIN

DECHETS DE SOIN
En application des textes des lois de finances 2009 et du Grenelle II de l'environnement, l'article L. 4211-2-1 prévoit qu'en l'absence de dispositif de collecte de proximité spécifique, les officines de pharmacies et les laboratoires de biologie médicale sont tenus de collecter gratuitement les déchets de soins à risque infectieux perforants produits par les patients en auto-traitement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLONS DE LA TOUR
22 rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077
38353 LA TOUR DU PIN CEDEX
Horaires d'ouverture au public :
Lundi au jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30
Tel : 04 74 97 05 79
Fax : 04 74 83 23 28
Email : secretariat@lesvallonsdelatour.fr

MAISON PAROISSIALE
Place de l'Eglise LA TOUR DU PIN
Tél. : 04 74 97 10 33
Permanences : lundi et jeudi de 14h à 16h,
mercredi et samedi de 9h à 11h30
E-mail : paroisse-sainte-anne@wanadoo.fr

ASSISTANTE SOCIALE
Tél. : 04 74 83 28 86 Fax : 04 74 97 16 00
Centre Social : 9 rue Claude Contamin
38110 LA TOUR DU PIN

ASSISTANTE SOCIALE AGRICOLE
Tél. 04 74 93 08 01
Permanence téléphonique de Mme Béatrice ROLAND le mercredi de 9h à 12h

Sictom DE LA REGION DE MORESTEL

A L'AUTOMNE, LES FEUILLES SE RAMASSENT À LA PELLE !!!

Ramasser les feuilles pour les apporter à la déchèterie ne semble pas la meilleure solution.
Cela engendre des coûts pour la collectivité et donc pour le contribuable, prend du temps, génère de la pollution à cause des transports et du travail mécanisé pour leur traitement en cocompost.

Quoi de mieux que d'imiter la nature et de lui donner un petit coup de main, sans se fatiguer ?

Lorsque vos feuilles sont tombées sur la pelouse, passer la tondeuse dessus après avoir enlevé le sac de ramassage. Ainsi, les feuilles seront hachées et resteront au sol, mélangées avec la dernière tonde de gazon. Avec ce procédé, toutes les feuilles, même les plus coriaces, même malades seront intégrées au sol par les vers de terre et une multitude de décomposeurs. Au printemps, votre pelouse sera enrichie naturellement, comme dans un milieu forestier.

Vous pouvez aussi ramasser vos feuilles avec la tondeuse et les utiliser pour du paillage au jardin potager et entre les plantes vivaces. Ce procédé enrichira et allégera votre sol. Pensez à disposer une couche d'au moins 10 cm de paillis de manière à éviter la pousse de mauvaises herbes au début des premières chaleurs printanières.
Garder un sac de feuilles s'avère aussi utile. En effet, chaque semaine durant l'hiver, vous pourrez les incorporer au composteur avec vos déchets de cuisine.
Si vos feuilles tombent sur des parties asphaltées, ramassez-les et faites en un tas dans votre jardin. A l'aide d'une tondeuse à gazon, hachez-les et utilisez-les en paillage comme mentionné ci-dessus.
Si vous ne connaissez pas ces procédés, essayer au moins de les tester avec les feuilles d'un ou deux arbres pour découvrir leurs intérêts.
Et voilà, le tour est joué ! Plus de déplacements inutiles à la déchèterie pour des feuilles encombrantes et la nature autour de chez vous s'en porte mieux.

AMBROISIE

L'AMBROISIE UNE PLANTE SAUVAGE QUI NUIT À LA SANTÉ

Origine

Originaire d'Amérique du Nord, l'ambroisie est apparue en France dès 1865. L'espèce a été introduite en France par l'importation de semences d'Amérique du Nord.
Sa présence est restée discrète jusqu'aux grands travaux d'aménagement du territoire d'après-guerre : elle subit alors l'influence de l'homme et s'étend avec la mécanisation aussi bien dans le milieu rural qu'urbain.

Sa présence en Rhône-Alpes

En Rhône-Alpes, elle est présente surtout dans les plaines et à une altitude inférieure à 600 m. Mais on peut l'observer à plus de 800 m. Le Nord-Isère est un des secteurs les plus impactés de la région.

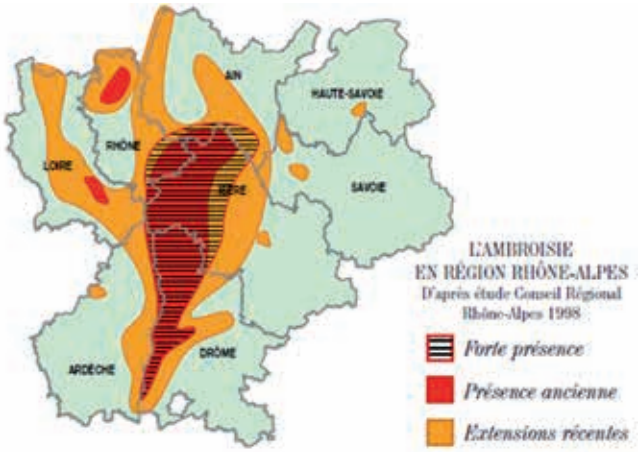

Incidence de l'ambroisie sur la santé

Au moment de sa floraison, le pollen de l'ambroisie est responsable de réactions allergiques.
Il s'agit d'un rhume identique au rhume des foins mais qui survient en août et septembre. Dès que les taux de pollen atteignent 5 grains/m^3 d'air, les personnes sensibles peuvent présenter une ***rhinite***, associée à une ***conjonctivite*** ou à une ***trachéite*** mais aussi pour certains un ***asthme*** parfois très grave. Certaines personnes ont aussi des atteintes cutanées telles que l'***urticaire*** ou un ***éczéma***.
Les symptômes sont les plus forts quand les taux de pollen sont les plus élevés, c'est-à-dire en général ***la première quinzaine de septembre.***

6 à 12 % de la population est allergique à l'ambroisie.

Réglementation

Responsabilité de tous les citoyens

La lutte contre l'ambroisie relève de la responsabilité de la collectivité dans son ensemble.
Est responsable en premier lieu celui qui connaît le mal et sa source locale et ne les combat pas avec les moyens appropriés.
Laisser proliférer l'ambroisie en prenant, en connaissance de cause, le risque de causer à autrui un sérieux problème de santé, est susceptible d'entraîner la mise en jeu de sa responsabilité au plan pénal, administratif ou civil.

> Article 121-3 du nouveau Code pénal : «Il y a également délit, lorsque la loi le prévoit, en cas d'imprudence, de négligence ou de manquement à une obligation de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement s'il est établi que l'auteur des faits n'a pas accompli les diligences normales compte tenu, le cas échéant, de la nature de ses missions ou de ses fonctions, de ses compétences ainsi que du pouvoir et des moyens dont il disposait.»

Description de l'ambroisie

A l'âge adulte, sa tige d'une hauteur de 30 à 120 cm est rougeâtre et velue. Elle se développe en buisson. Elle se reconnaît à ses feuilles très découpées et minces, d'un vert uniforme des deux côtés, qui sont opposées à la base de la tige et alternées dans le haut.

Ambroisie (*Ambrosia Artemisiifolia*)

Feuille d'Ambroisie

L'ambroisie est une plante annuelle. Elle est de la même famille que le tournesol. Elle fleurit généralement en août, ce qui permet de la distinguer d'autres plantes plus précoces.

Son cycle de vie est le suivant

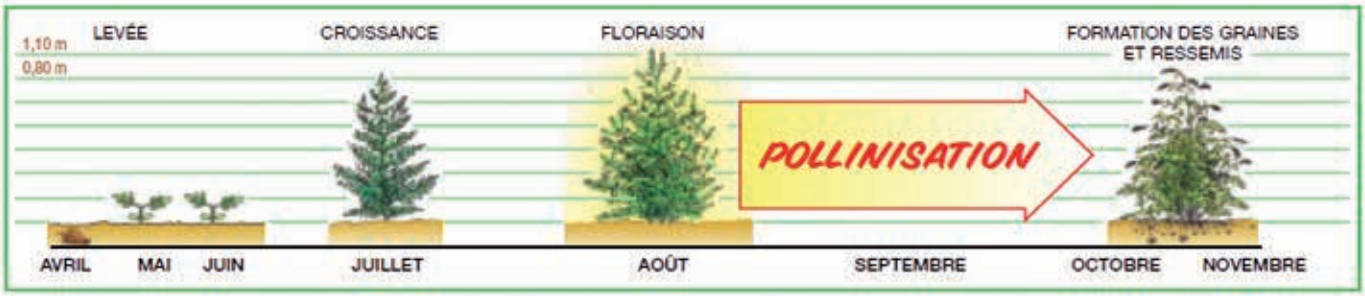

Germination et levée des graines sous l'effet de la température et de la lumière. La colonisation est rapide si le milieu est ouvert, grâce à la banque de graines contenue dans le sol.

Croissance végétative, chaque pied forme une touffe assez large et haute.

La plante atteint un grand développement et dépasse les cultures. Les hampes florales apparaissent à partir de juillet. Les fleurs mâles commencent à émettre du pollen en août.

La production de pollen est maximum en septembre (pic pollinique) puis décroît en se prolongeant jusqu'en octobre. Les fleurs femelles fécondées donnent des graines.

Les graines mûrissent et tombent sur le sol à proximité des pieds-mères. Les plantes meurent et disparaissent, mais les graines, en état de dormance (la germination est provisoirement inhibée), s'accumulent dans le sol et constituent une « banque » de graines qui assureront les futures générations.

Renseignements utiles

NOUVEAUX COMMERÇANTS, ARTISANS ET SERVICES

Karen Betts-Chastagnier
Naturopathe
La santé pour tous, naturellement!

21, chemin du Corsat - 38110 St Didier de la Tour
Tél. 06 09 81 50 01
http://retouralasante.blogspot.fr/

Horaires de consultations
lundi . . . . . .8 h - 18 h
Mardi . . . . . .14 h - 20 h
Jeudi. . . . . .8 h - 20 h
Vendredi . . . . . .8 h - 20 h
Samedi . . . . 13 h - 17 h (un samedi par mois)

TARIFS 2015

	SALLE DES FETES	SALLE D'ANIMATION	HALLE DES SPORTS
ASSOCIATIONS LOCALES 1ère manifestation suivantes	gratuite + chauffage ***110 € (week-end) + chauffage*** ***80 €* (tarif à la journée sans la cuisine) + chauffage***	gratuite pour les réunions	gratuite + chauffage ***150 € + chauffage***
ASSOCIATIONS EXTERIEURES A LA COMMUNE	***330 € + chauffage***	PAS DE LOCATION	***490 € + chauffage***
FAMILLES DE ST DIDIER	***160 € + chauffage***	Mercredi 30 € Samedi 50 € 20 personnes maximum	***490 € + chauffage***
CHAUFFAGE	***5 €/heure***		Période de chauffage 1/01 au 31/03 : 130 € 1/04 au 31/05 : 65 € 1/06 au 30/09 : 0 € Octobre : 65 € 1/11 au 31/12 : 130 €

Renseignements utiles

croix-rouge française

Humanisons la vie

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « les Vallons de l'Isère », est en pleine évolution dans notre région.
Les anciennes délégations de la Tour du Pin et de Pont de Beauvoisin ont en effet été réunies pour plus d'efficacité. Notre territoire d'action correspond aux 4 cantons de la Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Saint-Geoire en Valdaine et Virieu sur Bourbre.
Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), d'alphabétisation, de vente de vêtements d'occasion à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficaires.

Nous avons pour projet très prochainement l'achat d'un nouveau local qui nous permettra de réaliser nos actions dans de meilleures conditions.
Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales.
Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenues.
Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous.
Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous,
appeler le 06 84 59 69 78.

Le président,
Jean-Michel Bodron

SANTE

Une maison médicale de garde (MMG) se définit comme un lieu fixe dispensant des prestations de médecine générale ne relevant pas d'une urgence vitale, fonctionnant uniquement aux heures de fermeture des cabinets médicaux et assurant une activité de consultation médicale non programmée.

L'accès aux maisons médicales de garde est possible après régulation médicale en appelant le 15

Maison médicale de garde la plus proche :
23 rue Jean Janin – LES ABRETS

Renseignements utiles

ELECTIONS 2015 *Informations :*

En 2015, il y aura deux élections :
- Les élections départementales (ex-cantonales) les 22 et 29 mars
- Les élections régionales courant décembre

Compte-tenu du nombre d'électeurs, il y aura deux bureaux de vote et les électeurs seront répartis en deux secteurs.

Secteur 1
Route de Chambéry - Route de la Tuillière - Chemin de Ratassière - Route de Châtelaret - Chemin de Plambois Chemin de la Cassole - Montée de Revolette - Impasse de Ventravent - Impasse des Garennes - Pré du Lac Route du Lac - Route du Stade - Impasse des Ayes Chemin Saint-Félix - Route de Crête - Route du Loup Route de Charpenay - Chemin du Plantier - Impasse de Bourgeron - Chemin de Chenevatière - Route de Saint-André - Nivel - Impasse des Brosses - Chemin de la Tournure - Chemin de Bois Picot - Chemin du Foulu Impasse de Bois Massot - Chemin des Vaudrines - Route de Ferrossière - Clos Reynaud - Chemin des Vignes Ruy Jaillet - Route de l'Eglise - Route du 19 Mars 1962 Route du 11 Novembre 1918 - Allée des Platanes Route du Colombier

Secteur 2
Route de Lyon - Le Ladret - Chemin de la Haute Bourbre Route de Pin - Chemin de la Grande Côte - Luépi - Route de Marlezet - Route de Chemin - Chemin des Esserts Route de Marlieu - Route de l'Allée - Les Charmosses Route de Veyssin - Chemin des Arphants - Route des Arphants - Chemin du Rual - Chemin des Plaines - Route de Demptézieu - Champ Gallet - Le Fayet - Montée de Suet - Chemin de la Mure - Route des Rivoires - Chemin de Bellevue - Chemin des Petites Rivoires - Chemin des Marais - Chemin des Grebilles - Chemin de Fouilleuse Chemin du Corsat - Route de Saint-Didier - Chemin du Godard - Impasse de Fauconnière - Impasse Monsieur Lièvre - Impasse du Mollard - Champagnon

Attention : pour les deux secteurs, les élections se dérouleront à ***La Halle des Sports*** Route du Stade.

RECENSEMENT comment ça marche ?

DU 15 JANVIER AU 14 FEVRIER 2015 DANS NOTRE COMMUNE

Avant la collecte
Votre commune recrute les agents recenseurs.
L'Insee les forme et constitue le répertoire d'adresses à recenser.
Les agents effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

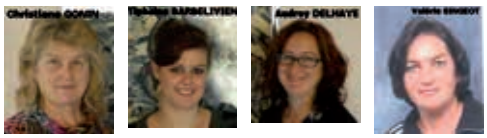

Pendant la collecte
Les agents se présentent chez les personnes à recenser pour distribuer les questionnaires, puis viennent les récupérer. Dans les communes concernées, ils proposent d'opter pour le recensement en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr
Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte
Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête.
Votre commune envoie les questionnaires à la direction régionale de l'Insee.
L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Cette année, le recensement se déroule...
dans les 7000 communes de moins de 10 000 habitants concernées :
du jeudi 16 janvier au samedi 15 février en France métropolitaine, Antilles et Guyane,
du jeudi 30 janvier au samedi 1er mars à La Réunion.
dans toutes les communes de 10 000 habitants ou plus, seulement une partie de la population est concernée par le recensement qui se déroule :
du jeudi 16 janvier au samedi 22 février en France métropolitaine, Antilles et Guyane, du jeudi 30 janvier au samedi 8 mars à La Réunion.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.
Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.
Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur :
http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=recensements.htm

Renseignements utiles

Deux associations ADMR de St Didier de la Tour interviennent chez toute personne ayant besoin d'une aide. Soit dans les familles après naissance d'enfant avec des ***T.I.S.F.***
Soit avec des ***Aides à domicile*** pour répondre à toute demande : du simple coup de main pour un peu plus de confort ou pour faire face aux difficultés liées à l'âge, à l'handicap ou à la maladie.

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR

Créée par ses habitants, l'Association locale exerce son activité sur les communes de St Didier de La Tour, Le Passage, Montagnieu, Ste Blandine, mais également sur la commune de La Tour du Pin.
Elle est proche de ceux qu'elle aide et très près de celles à qui elle offre un emploi stable.
Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés pour détecter les besoins, créer et faire fonctionner les services T.I.S.F. ou bien l'Aide à Domicile.
Pour nous contacter 7 jours sur 7,
téléphonez au : 04 74 97 54 05 et laissez vos coordonnées et votre message. Le répondeur est consulté très régulièrement. Nous vous rappellerons afin de donner suite à votre demande.

La ***vente des brioches***, pour aider au fonctionnement de notre association, aura lieu :
A SAINT DIDIER DE LA TOUR le samedi 14 mars 2015
A LE PASSAGE le samedi 07 mars 2015
A Ste BLANDINE et MONTAGNIEU pas de vente proposée en 2015.
Toutes personnes désireuses de nous aider pour cette vente, seront les bienvenues et nous vous remercions de bien vouloir téléphoner au 04.74.97.54.05 pour vous inscrire.

Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, venez nous rejoindre

SSIAD Des Deux Vallées
Maison Médicale et Sociale – 61 Rue de la Bourbre
38 730 VIRIEU SUR BOURBRE
Tél. 04.74.88.29.60 - 04.74.88.20.98
ssiaddvsi@fede38.admr.org

Le ***S***ervice de ***S***oins ***I***nfirmiers à ***D***omicile : ***SSIAD*** pour personnes âgées et handicapées, est une association ADMR Loi 1901, gérée par des bénévoles, composée d'un conseil d'administration et d'un bureau présidé par Mme Catherine Poncet.

Le SSIAD, d'une capacité de 34 places, intervient sur 17 communes, à la demande des familles.

Le service a pour objectif d'accompagner le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, malades ou dépendantes, d'éviter une hospitalisation, d'accélérer une sortie d'hôpital, en organisant une coordination entre tous les intervenants sociaux et médicaux (assistants sociaux, infirmiers, médecins, hôpitaux, associations d'aide à domicile) pour améliorer la prise en charge des soins d'hygiène et d'aide à la vie.

Ce service qui tourne 7 jours/7, matin et soir, pour les plus dépendants, est financé par la caisse d'assurance maladie à 100 %, sur prescription médicale.
Une équipe de 10 aides soignantes diplômées, salariées, intervient au domicile des personnes aidées, apportant soulagement et réconfort.

Deux infirmières coordinatrices ont la responsabilité du fonctionnement du service, coordonnent l'action de l'équipe soignante, organisent les interventions à domicile et se chargent des démarches administratives, aidées d'une secrétaire.

L'Association a organisé une sortie récréative en juin 2014, au bord du lac de Paladru, moment passé sur la terrasse d'un restaurant autour de coupes glacées et desserts. Après-midi agréable et reposante qui offre un moment de répit et de partage entre personnes aidées, aidants, bénévoles et soignants.

L'association organise aussi des rencontres intergénérationnelles. Personnes aidées, aidants, bénévoles et soignants sont accueillis par les enfants du centre aéré de la Vallée de l'Hien dans leurs locaux. Jeux, chants et goûters viennent rythmer ces après-midi. Les échanges sont riches et très attendus, autant par les enfants que par les personnes aidées.

« Vous vous occupez de notre corps toute l'année et de notre tête pour les goûters ! »

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du SSIAD.

SAINT DIDIER DE LA TOUR A UN LOGO

Depuis juin 2014, la commune de Saint-Didier-de-la-Tour s'est dotée d'un logo. Cette signature permet l'identification de la commune, la valorisation de nos actions sur notre territoire et à l'extérieur de nos frontières…

Sa mise en circulation n'a causé aucun gaspillage. Les anciens supports de communication ont été utilisés jusqu'à épuisement des stocks.

La genèse du logo a commencé au début 2013 : un appel à idées auprès de la population de Saint-Didier-de-la-Tour a été lancé.

En juin 2013, à la date butoir du rendu, deux propositions ont été déposées : l'une de Madame Valérie JULLIEN-CHALON et l'autre de Monsieur Richard CECILLON.

Suite à ces rendus, la commission communication a sollicité Valérie JULLIEN-CHALON et Richard CECILLON pour une troisième proposition commune.
A l'automne 2013, Valérie JULLIEN-CHALON et Richard CECILLON ont apporté deux nouvelles propositions.

Et le 5 juin 2014, le Conseil Municipal a choisi une des deux propositions :

St Didier de la Tour

La forme correspond à la géographie de la commune. Le code couleur est le suivant :
- Le bleu pour symboliser le lac et les cours d'eaux ;
- le vert pour les trames boisées et agricoles qui maillent le territoire
- le rouge pour les activités humaines.

Nous remercions Madame Valérie JULLIEN-CHALON et Monsieur Richard CECILLON pour l'élaboration de ce logo.

PLEINS FEUX SUR ALEXANDRE PACCALET

Alexandre PACCALET ne ménage pas ses efforts et ses nombreux entrainements ont payé.
Malgré quelques blessures, cette saison a été d'un bon cru avec, comme point d'orgue, la place de Vice-Champion de France obtenue début octobre ou encore le titre de champion Rhône Alpes sur piste.
La municipalité a souhaité apporter son soutien à ce jeune coureur cycliste afin de faciliter ses déplacements et sa logistique.

JARDINAGE A ST DIDIER

Le jardinage, depuis toujours a été une occupation traditionnelle de nos campagnes. Il l'est toujours à notre époque permettant de réaliser un passe temps agréable, de récolter le fruit d'un travail de qualité et de savourer des produits sains avec la fierté de l'avoir fait soi-même.

Nombre de jardiniers Cassolards perpétuent cette tradition avec l'amour du travail bien fait. Il n'est qu'à voir lors de promenades ces belles rangées de poireaux bien alignées tel un régiment, ces beaux cardons bien emmaillotés se dressant fièrement, ces belles salades illuminant de vert les potagers, ces haricots et petits pois faisant la courte échelle aux rames improvisées, ces courges bien rondes brillant comme un soleil au milieu de la verdure, ces pieds de tomates chargés de beaux fruits rouges reflétant leur belle couleur.

Mais à propos de tomates, l'année 2014 n'a pas été un bon cru, à la grande désolation de nos amis aux doigts verts. Et pourtant dans notre beau hameau de Charpenay, Aimé a su conquérir ce fruit estival savoureux faisant la joie des cuisinières.

Mais Aimé, quel est donc ton secret pour que, même en année de disette "tomatière", tu aies pu récolter une telle quantité de tomates bien rondes et bien juteuses ? Il t'a sans doute fallu beaucoup de travail quotidien, beaucoup d'attention à guetter le filou mildiou, à surveiller à ce que tes chères tomates ne souffrent pas de la soif, pour arriver à ce beau résultat mais, avec tout cela, n'y avait-il pas aussi un peu d'amour pour leur prodiguer tes petits soins ?

P.R.

Aimé FERRAZ au jardin

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

En cette année 2014, de nombreuses familles ont décidé de rejoindre notre beau village de St Didier de la Tour, certaines pour des questions de commodités, d'autres simplement parce qu'il y fait bon vivre.
Ils deviennent donc Cassolardes et Cassolards.
Monsieur le Maire et toute son équipe ont décidé de réunir ces nouveaux venus le 7 décembre 2014 dans la salle du conseil municipal pour un apéritif de bienvenue et tous ont reçu une petite sacoche contenant divers documents leur procurant des informations municipales ou intercommunales dont ils pourraient avoir besoin.
Plus d'informations et de photos dans le prochain numéro du flash info de la commune.

A 43

Demi-diffuseur de Saint-Didier-de-la-Tour et Elargissement A43

La fin d'année 2014 a vu la mise en service :
• de l'élargissement de l'A43 dans le sens Lyon-Chambéry entre le diffuseur de la Tour-du-Pin 9.0 et l'aire des Marouettes située sur Saint-Didier-de-la-Tour ;
• du demi-diffuseur dit « la Tour-du-pin Est » situé sur la commune de Saint-Didier-de-la-Tour.
Le demi-diffuseur est orienté vers Lyon avec :
- une bretelle de sortie depuis Lyon ;
- une bretelle d'entrée depuis la RD 1006 en direction de Lyon.

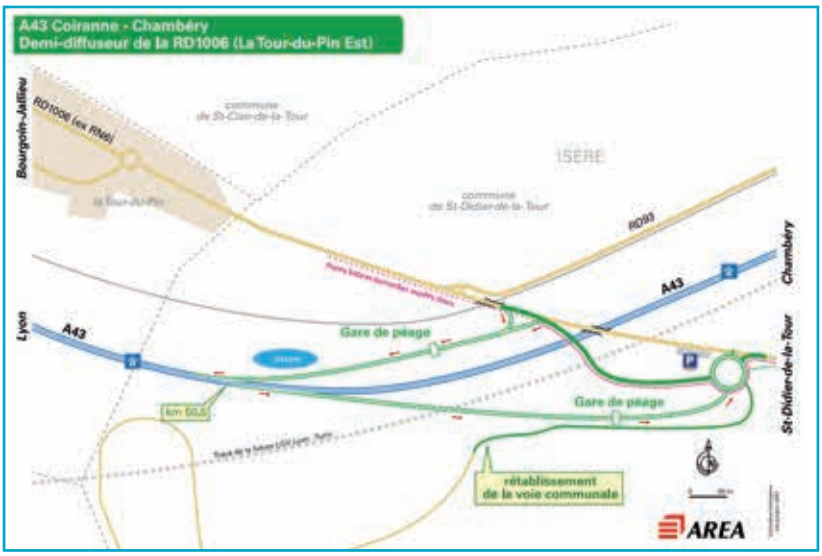

Ces travaux d'une durée de 2 ans ont remodelé le visage de la commune avec :

Pour l'élargissement :
• le remplacement des ponts de franchissement de la RD1006 et de la route de Crête
• l'adaptation du tunnel de la route RD02 reliant Saint-Didier-de-la-Tour et Saint-Clair-de-la-Tour ;
• le réaménagement du carrefour entre les route RD02 et RD93, avec création d'un bassin d'orage de l'A43 ;
• des aménagements paysagers…

Pour le Demi-diffuseur :

• les terrassements de la bretelle d'entrée, longue de 400 m ;
• la réalisation du carrefour « en T » pour raccorder la RD1006 à la bretelle d'entrée du diffuseur ;
• les terrassements de la bretelle de sortie du diffuseur, longue d'environ 700 m ;
• la création d'un carrefour giratoire pour raccorder la RD1006 à la bretelle de sortie ;
• la création des gares de péages ;
• l'assainissement des chaussées et des équipements ;
• l'aménagement d'un parking de 25 places ;
• la création de pistes bidirectionnelles modes doux…

La réalisation du demi-diffuseur représente un investissement de 8,3 millions d'euros HT, intégralement financé par les collectivités :
70% par le Conseil Général de l'Isère ;

30% par la Communauté de Communes Les Vallons de la Tour.

AREA, concessionnaire de l'État pour l'A43, prend à sa charge l'entretien et l'exploitation pendant toute la durée de la concession.
L'élargissement de l'A43 a été à la charge de l'AREA.

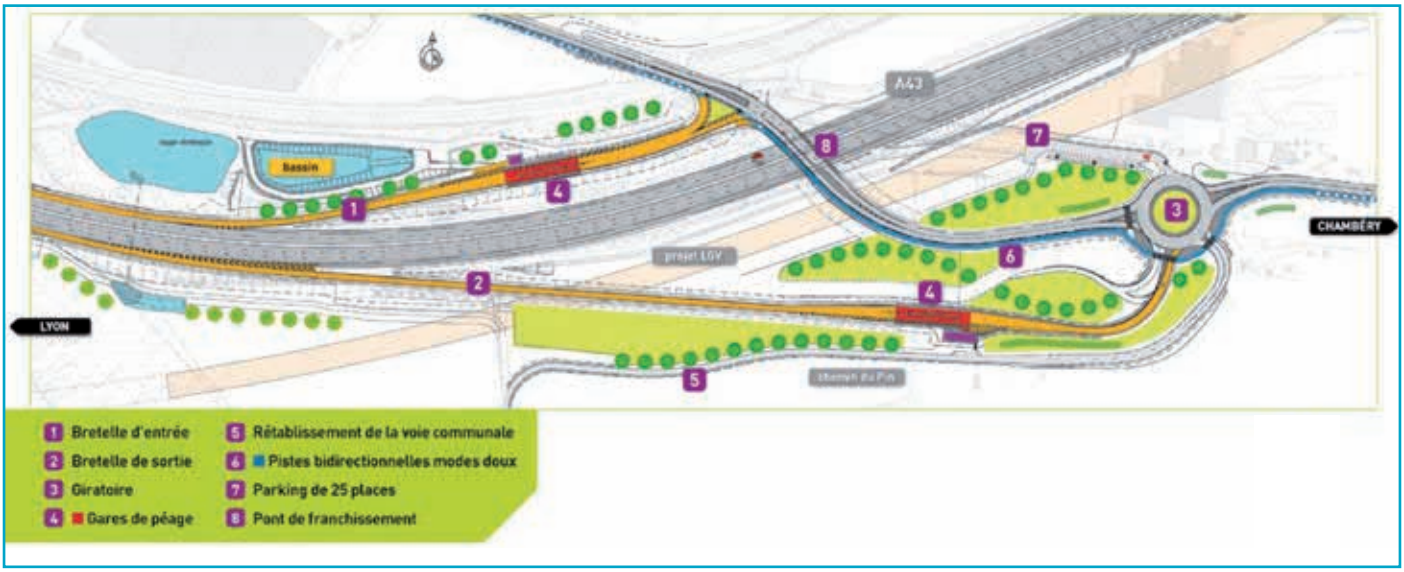

COMPTES-RENDUS

REUNION 05.06.2014

SUBVENTIONS COMMUNALES ASSOCIATIONS ST DIDIER :
160 € pour : A.E.E.P. – DONNEURS DE SANG – ASPAR – FNACA ANCIENS COMBATTANTS – CLUB AUTO RETRO CLE DES CHANTS ELYT FORM – GYM VOLONTAIRE – JEFF CLUB - LOISIRS D'AUTOMNE – FOOT VETERANS MILLE ET DEUX COULEURS - TENNIS CLUB. 200 € pour : TAEKWONDO. 250 € pour BASKET CLUB. 270 € pour AMICALE BOULES. 370 € pour CHASSE ACCA. 550 € pour FOOTBALL CLUB. 700 € pour SOU DES ECOLES. 1.250 € pour COMITE DES FETES. 6.000€ pour C.C.A.S.

SUBVENTIONS COMMUNALES POUR ORGANISMES EXTERIEURS A LA COMMUNE :
120 € pour COORDINATION GERONTOLOGIQUE. 160 € pour : AIDE FAMILIALE – FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE LES DAUPHINS – RESTOS DU CŒUR – SECOURS POPULAIRE – SOUVENIR FRANÇAIS.
465 € pour : A.D.M.R. SSIAD (Soins à Domicile).
1.859 € A.D.M.R. (1 € par habitant).

SUBVENTIONS COMMUNALES ASSOCIATIONS EXTERIEURES A LA COMMUNE :
principe : associations non présentes sur la commune ayant au minimum 5 participants : 10 € par adhérent avec un maximum de 160 €. 50 € pour LES PANTHERES ROSES (rugby féminin). 160 € pour : R.C.V.T. (rugby La Tour) – M.J.C. La Tour.

PARTICIPATIONS CENTRES AERES :
la participation aux vacances des enfants résidant sur la commune est de 4 € par jour avec un maximum de 20 jours pour l'année 2014. Cette participation ne s'adresse qu'aux enfants âgés de 4 à 18 ans participant à des camps, colonies de vacances, centres de sports durant la période d'été : juillet et août. Cette participation ne sera pas allouée aux enfants participant au Centre Aéré de St Didier et aux Centres Aérés d'autres communes offrant le même service, excepté pour les enfants dont l'âge est compris entre 12 et 18 ans ou pour les enfants qui n'auraient pas pu être inscrits à St Didier par manque de place

JURY D'ASSISES :
renouvellement de 3 personnes tirées au sort pour être éventuellement appelées.

NOMINATION MEMBRES COMMISSION COMMUNALE des IMPOTS DIRECTS :
dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. La durée du mandat est identique à celle du conseil municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française et être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales de la commune…

CORRESPONDANT DEFENSE :
par une circulaire du 26.10.2001 émanant du Ministère de la Défense une nouvelle fonction est instaurée au sein de chaque conseil municipal. Le conseiller retenu a vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la Défense. Jean-Louis TRANIER est nommé pour St Didier

ELECTIONS :
Mesdames REY et GALMICHE sont chargées d'effectuer les formalités liées aux diverses élections pouvant intervenir. Une indemnité est allouée à cet effet.

CIMETIERE :
un devis a été demandé pour l'amélioration des allées du cimetière afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite. Coût : 48.960 € ttc. Une subvention est demandée au Conseil Général.

LOGO COMMUNAL :
un appel avait été lancé en 2013 auprès des administrés pour la création d'un nouveau logo. 2 logos ont été réalisés par Valérie JULLIEN-CHALON et Richard CECILLON. Après concertation avec ces 2 personnes, un logo commun a été créé et adopté.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (T.A.P.) :
Mme POULET, adjointe aux affaires scolaires, informe qu'au dernier Conseil d'Ecole, il a été mis aux votes la validation des futurs horaires T.A.P., soit : lundi, mardi et jeudi de 15 h 30 à 16 h 30. Diverses activités seront mises en place. Les enfants ne participant pas à ces activités pourront être reçus en garderie. La commission se réunira prochainement pour étudier le coût de cette nouvelle mesure et le surcoût à répercuter aux familles (proposition de 3 € refusée par le conseil).

CENTRE DE LOISIRS :
Mme GUILLAUD propose de mettre en place tous les mercredis un centre de loisirs et une cantine aux enfants participant. Coût : 15.000 € pour 36 mercredis.

LOCATION DES SALLES : voir tableau (p.7)

FLEURISSEMENT :
cette année le code couleur des plantes sera bleu, blanc, rouge. Budget pour l'achat des fleurs : 2.500 €

COMMUNICATION :
de nouveaux plans de la commune seront installés dans les vitrines existantes.

REUNION 03.07.2014

TEMPS ACTIVITES PERISCOLAIRES (T.A.P.) :
un choix de tarification est proposé au Conseil :
3 € : 0 voix – 2 € : 14 voix pour, 3 contre – 1,50 € : 3 voix pour, 14 contre. La proposition à 2 € est retenue.

Conseils municipaux

Les activités suivantes seront mises en place : activités ludiques (jardinage, cuisine, danses, jeux de boules...) assurées par 2 agents communaux, activité Taekwondo 2 fois par semaine assurée par le club, facturée 25 €, aide aux devoirs : 3 fois par semaine : coût : 45 € par semaine, anglais : 2 fois par semaine, coût : 40 € par semaine. Divers achats de matériels seront assurés par la mairie.
Les tarifs de la garderie du matin et du soir restent inchangés, la garderie de midi est gratuite.

REGIE DE RECETTE :

amélioration de la régie municipale permettant d'étendre son champ d'application. Cette nouvelle régie remplace celle du 27.03.2006.

MARCHES PUBLICS :

une convention de groupement de commandes avait été créée entre la Communauté de Communes et les Communes membres afin de choisir un prestataire commun. Ledit marché arrivera à échéance le 31.12.2014. Il est proposé de constituer une nouvelle convention pour les années 2015 à 2018. Le Conseil marque un accord.

ACTION JEUNESSE :

ouverture du Centre de Loisirs tous les mercredis de 13 h à 18 h. La cantine reste municipale.
M^{me} GUILLAUD propose d'améliorer l'aire de jeux pour les enfants de plus de 6 ans par un équipement adapté. Devis à demander pour étude lors du budget 2015.
Le Centre de Loisirs ouvre ses portes le 07 juillet pour 4 semaines : inscriptions 1ère semaine : 29 enfants, la 2ème : 35, la 3ème : 30 et la 4ème : 33.

BATIMENTS :

M CECILLON, adjoint, rappelle que les travaux commandés s'élèvent à 13.836 € (réfection salle de classe, achat vidéoprojecteur, changement : fenêtre école maternelle, moteur clocher, volet roulant salle ADMR. Travaux à l'étude pour 10.143 € (miroir foyer rural, revêtement sol de la salle d'animation, terrain de foot)

COMMUNICATION :

le flash info et le plan de ville seront distribués les 5 et 6 juillet. Des médailles de la ville et des livres de mariages ont été commandés. Le 07 décembre un moment d'accueil sera proposé pour les nouveaux habitants.

REUNION 02.09.2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

depuis 2012, la commune a recours au service « Systèmes d'Informations » de la CCVT (Communauté de Communes des Vallons de la Tour). Ce service a pour mission de conseiller et d'accompagner dans les projets :
- aide à la définition des besoins, procédure de marchés, suivi des prestataires et contrats, définition des paramètres
- compétences : informatique, téléphonie, reprographie numérisation, réseaux
- administration des infrastructures techniques
- mutualisation de solutions logicielles et matérielles
- gestion des SIG (Système d'Information Géographique)

Le Conseil marque un accord pour signer la convention.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (T.A.P.) :

le conseil autorise M. le Maire pour le recrutement de vacataires et de bénévoles pour assurer le service.
M^{me} POULET confirme que les T.A.P. débuteront le 15 septembre.

URBANISME :

la commune possède actuellement une carte des aléas (inondation, affaissement de terrains...) difficile à exploiter. M. le Maire a demandé au service départemental R.T.M. un chiffrage pour la révision de notre carte. L'élaboration de cette carte doit être confiée à un bureau d'études spécialisé. Le coût de l'étude du territoire communal, la densité des risques et selon, la prise en compte simultanée ou non du risque d'inondation, est en général compris entre 5.000 € et 10.000 € auquel il faut ajouter la prestation du R.T.M., soit 2.130 € ht. M. le Maire propose de lancer cette révision qui servira dans une future révision du P.L.U. Le Conseil marque son accord.

ACTION JEUNESSE :

19 enfants sont inscrits pour le 1er mercredi après-midi

COMMUNICATION :

une réunion de quartier se tiendra le 26 septembre à 20 h 30 à la salle du foyer rural.

CIMETIERE :

il reste très peu de place dans le nouveau colombarium. Afin de proposer un nouvel espace, un devis a été demandé : 2.880 € ttc pour 10 cavurnes.

Commissions municipales

BUDGET 2014
SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
CHARGES à CARACTERE GENERAL	***330.700 €***	***ATTENUATIONS CHARGES***	***9.999.76 €***
Eau-Assainissement	5500 €	Remboursement Assurance	9.999.76 €
Electricité	42000 €		
Combustibles	65000 €	***PRODUITS DES SERVICES***	***55.500 €***
Carburant	3000 €	Redevance Cantine	41500 €
Alimentation (cantine)	46000 €	Redevance Garderie	10000 €
Fournitures (entretien, administratif)	24200 €	Remboursement Redevables	4000 €
Fournitures Scolaires	13500 €		
Centre de Loisirs	8500 €		
Entretien de terrain	7000 €	***IMPOTS ET TAXES***	***679.557 €***
Entretien Voies et Réseaux	33000 €	Taxes Foncières et Habitation	369915 €
Entretien de Bâtiments	10000 €	Attribution Compensation	274281 €
Entretien Divers (véhicules…)	5000 €	Dot Solidarité Communautaire	35361 €
Maintenance (télé., infomatique…)	15500 €		
Primes d'Assurance	10000 €		
Documentation, formation	3500 €		
Honoraires, Indemnités régie…	11000 €		
Fêtes Cérémonies Réceptions	4000 €	***AUTRES PRODUITS DE GESTION***	***24.000 €***
Catalogues, Publication (gazette…)	7500 €	Locations Immeubles Commune	24000 €
Transports collectifs (piscine écoles)	2500 €		
Affranchissement	4000 €		
Télécommunications	5500 €		
Concours divers	2000 €		
Taxes foncières	2500 €		
FRAIS DE PERSONNEL	***400.000 €***	***DOTATIONS SUBVENTIONS***	***246.000 €***
		Dotation Forfaitaire (Etat)	154000 €
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	***112.399,76 €***	Dotation Solidarité Rurale	24000 €
Indemnités, cotisations élus	42399.76 €	Compensation Perte Txe Addit	40000 €
Organismes regroupés	35000 €	Fonds Départemental T.P.	10000 €
Contributions obligatoires	1000 €	Compensation CET	2000 €
Remb Emprunts CCVT	13000 €	Compensation Taxes Foncières	4000 €
C.C.A.S. Commune	6000 €	Compensation Taxe Habitation	7000 €
Subventions associations	15000 €	Autres Attributions	5000 €
CHARGES FINANCIERES	***46.500 €***		
Intérêts des emprunts	46500 €	***EXCEDENT REPORTE 2013***	***127.610,24 €***
CHARGES EXCEPTIONNELLES	***1.000 €***		
DOTATIONS AMORTISSEMENTS	***3.000 €***		
DEPENSES IMPREVUES	***10.000 €***		
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	***239.067,24 €***		
TOTAL DEPENSES	***1.142.667 €***	***TOTAL RECETTES***	***1.142.667 €***

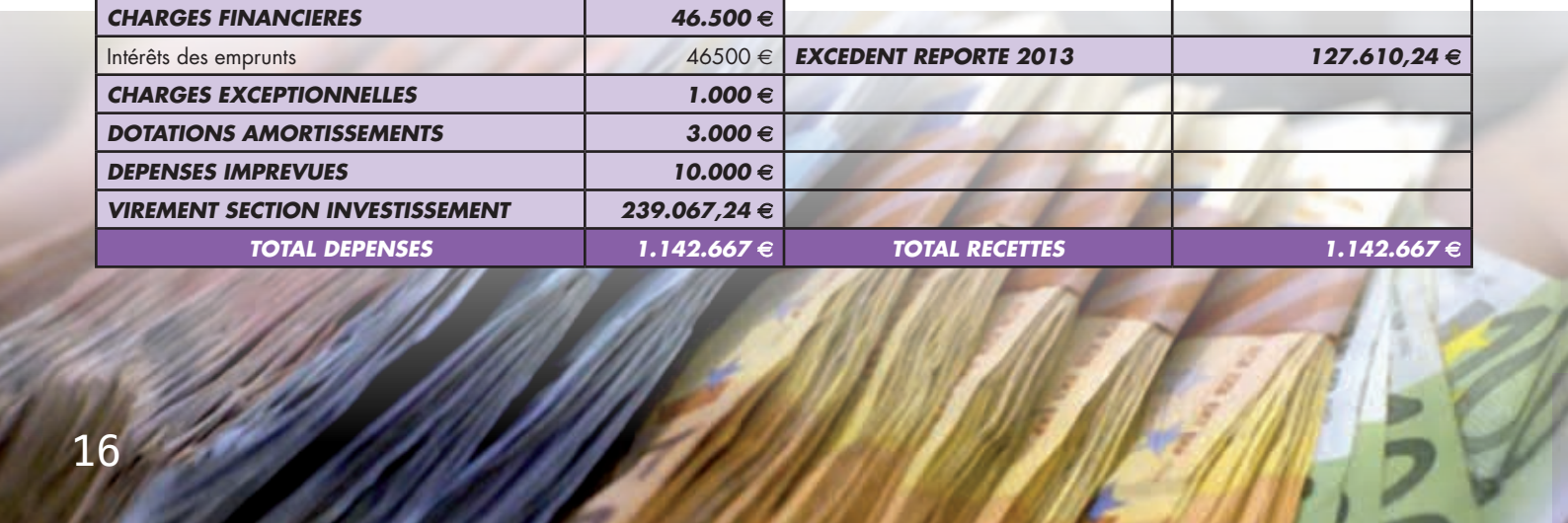

Commissions municipales

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes

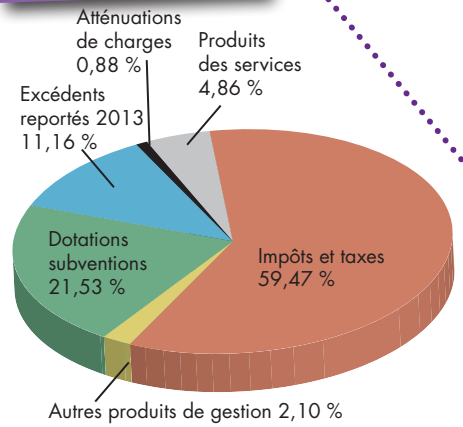

Dépenses

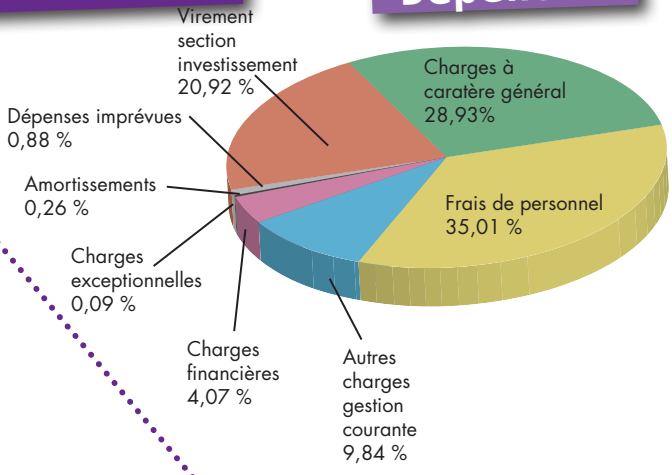

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
SOLDE d'EXECUTION	**260.418.80 €**	**SUBVENTIONS INVESTISSEMENT**	**11.026.38 €**
		Participation Voies et Réseaux	11026.38 €
CAPITAL DES EMPRUNTS	**95.800 €**		
		DOTATIONS - RESERVES	**376.124.38 €**
		F.C.T.V.A. (récupération TVA)	75000 €
RESTES A REALISER 2013	**15.500 €**	Taxe Local Equipement	5081 €
		Taxe Aménagement	20124.58 €
		Excédents Reportés	275918.80 €
OPERATION D'ORDRE	**27.000 €**		
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3.490 €**
ACQUISITIONS	**40.989.20 €**	Matériel de bureau	3490 €
Terrains	30599.20 €		
Matériel Ecoles	2000 €		
Matériel Mairie	700 €		
Matériel Informatique	5690 €	**VIREMENT SECTION FONCTIONt.**	**239.067.24 €**
Achat Mobilier	2000 €		
TRAVAUX VOIRIE BATIMENTS	**217.000 €**	**OPERATION d'ORDRE**	**27.000 €**
Bâtiments	100000 €		
Installations	90000 €		
Immobilisations Corporelles	27000 €		
TOTAL	**656.708 €**	**TOTAL**	**656.708 €**

Tableaux comparatifs des taux de fiscalité 2014 des 10 communes du territoire des Vallons de La Tour

Commune	Taux TH 2014	Taux FB 2014	Taux FNB 2014
Cessieu	5,75	1,15	40,25
La chepelle de la Tour	7,41	16,14	49,18
Dolomieu	6,33	12,94	42,47
Faverges-de-la-Tour	8,2	16,45	48,84
Le Passage	8,83	17,28	51,69
Rochetoirin	7,18	15,58	45,14
St Clair-de-la-Tour	8,88	15,02	55,5
St Didier de la Tour	**6,99**	**13,24**	**45,98**
St Jean-de-Soudain	6,93	13	45,15
La Tour-du-Pin	11,13	23,52	42,18
Moyenne des 10 communes	7,76	15,63	46,67

Taux TH = Taxe d'Habitation
Taux FB : Foncier Bâti
Taux FNB : Foncier Non Bâti

Commissions municipales

VOIRIE

Le climat très clément de ce début d'année 2014 nous a permis de réaliser quelques économies en frais de déneigement et sel.
Le fauchage des talus a été régulièrement effectué par une entreprise privée mais nous vous rappelons qu'il reste à la charge des propriétaires ou locataires, d'élaguer les branches qui surplombent la voirie, touchent les lignes aériennes (téléphoniques et électriques) ainsi que de tailler régulièrement les haies en retrait de la limite de la chaussée pour permettre de circuler dans les meilleures conditions possibles sur notre commune et éviter la chute de branches qui pourraient perturber l'accès aux différents réseaux.
Comme précédemment, l'entretien des voiries s'est fait avec un marché à bon de commandes géré par la Communauté de Communes des Vallons de la Tour avec des subventions à hauteur de 15 918 euros (Conseil Général et CCVT) et une importante enveloppe du budget communal

Ont été réalisés les travaux suivants :
- 5 tonnes d'emploi partiel 5970 €
- Remise en état et enrobé Chemin de Veyssin 14 150.40 €
- Remise en état et enrobé Montée de Suet (partie haute) 68 660.95 €
- Gestion des eaux pluviales Bois Picot 9 640.08 €
- Remise en état et enrobé Chemin de la Grande Côte 3 372.48 €
- Drainage et collecte des eaux pluviales Route des Arphants 11 680.15 €
- Différents marquages au sol sur le parking de la mairie, de l'école maternelle et le long de la cour de l'école primaire ***(interdit de s'arrêter = interdit d'attendre votre (vos) enfant(s) sur cet emplacement même en restant au volant de votre véhicule)***
- Réseau électrique Impasse de Revolette 7 306.20 €
- Remise en état et enrobé dans la cour du magasin PROXI 4 272 €
- Dallages béton pour 4 emplacements collecte ordures ménagères 3 192 €

L'implantation d'une armoire ADSL (devant la cour de l'école maternelle) permet à certains habitants de la commune de bénéficier d'un raccordement haut débit depuis la fin novembre.

Claudine MOREAU
Adjointe

COMMUNICATION

En ce début de mandat, de nouveaux projets ont vu le jour, comme :
- la création du logo de la ville (voir article)
- la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants,
- la remise d'un «livre de notre mariage » aux jeunes mariés de la commune,
- le changement des plans de ville : des dépliants ont été distribués dans les boîtes aux lettres et des cartes « grand format » ont été installées dans les vitrines extérieures (Allée des Platanes et sur le parking poids lourds). A cette occasion, une carte des sentiers de randonnée de la commune a été créée.
- l'agencement du hall d'accueil de la mairie avec une revue de presse à disposition des usagers.

D'autres actions ont été maintenues comme les réunions de quartier, la parution du flash infos ainsi que la Gazette Municipale, l'affichage sur le panneau lumineux et les nombreuses publications sur le site internet de la commune que nous vous invitons à consulter régulièrement.

Claudine MOREAU
Adjointe

Commissions municipales

BATIMENTS

Compte tenu de la mise en place d'une nouvelle équipe municipale, l'année 2014 a été une année consacrée à l'amélioration de l'existant, aucun projet « d'envergure » n'a ainsi été réalisé.

En premier lieu, les écoliers et le corps enseignant ont vu à la rentrée 2014/2015 :

• la réfection d'une classe maternelle pour un montant de 5 589,12 € TTC (Entreprise EURL SYLVAIN – Saint André le Gaz) ;

• l'installation de vidéoprojecteurs dans 5 classes pour un coût de 4 350,29 € TTC (Entreprise Hypsis Infos – Bourgoin-Jallieu) ;

• le remplacement du mobilier des classes pour un montant de 3 181,96 € TTC ;

• le remplacement de la menuiserie (fenêtres) de la salle de repos de l'école maternelle pour un montant de 2 350,73 € TTC (Entreprise Serrurerie du Guiers – Pont-de-Beauvoisin).

Classe maternelle

Vidéoprojecteur

Au niveau du complexe sportif, quelques aménagements ont été réalisés :

• modification du système d'enclenchement de l'éclairage à la halle pour un montant de 654,48 € TTC ;

• remplacement des panneaux de basket du grand terrain pour un coût de 446 € TTC ;

• la réparation de la serrure du portail d'entrée qui a été dégradée pour un coût de 347,33 € TTC.

Enfin, en travaux divers, nous notons :

• le changement du moteur d'une des cloches de l'église pour un montant de 1 980 € TTC ;

Parallèlement à cette dernière opération qui a pour finalité de réduire la consommation d'énergie, une isolation des combles a été réalisée en novembre 2014 sur l'ensemble des bâtiments accueillant les écoliers (Ecole maternelle, école élémentaire, Foyer Rural, Cantine). Plus précisément, 712 m^2 de combles ont fait l'objet d'un soufflage de laine minérale sur une hauteur de 235 mm par l'entreprise LANGUEDOC ISOLATION.
Cette opération a fait l'objet d'une aide financière du groupe TOTAL dans le cadre de sa démarche volontaire de réduction de la consommation d'énergie liée au dispositif réglementaire des certificats d'économies d'énergie (CEE), créé par les articles 14 à 17 de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE).
Ainsi, sur un coût total de 5 917,97 € TTC de travaux, seulement 986,33 € TTC ont été à la charge de la commune de Saint-Didier-de-la-Tour.
Pour la préparation de cette opération, je remercie les conseillers municipaux qui ont participé au nettoyage des combles avant la réalisation des travaux.

Fenêtres de la salle de repos

Isolation des combles

• le remplacement du volet roulant du local alloué à l'ADMR pour un coût de 1 172,40 € TTC ;

• le renouvellement des chaises de la salle du conseil municipal pour un montant de 1 022,15 € TTC ;

• la mise en place d'une grille de protection sur les fenêtres au niveau de la mairie pour 672 € TTC ;

• la maintenance liée au chauffage pour un montant de 561,82 € TTC.

En résumé, en 2014, l'enveloppe budgétaire consacrée aux bâtiments a été de 23 314,61 €.

Gilles CECILLON - Adjoint

Centre Communal d'Actions Sociale – CCAS

Le C.C.A.S est chargé de coordonner la politique sociale de la commune. Il anime une action générale de prévention et de développement social en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (code de l'action sociale et des familles)

Il est présidé par le Maire, membre de droit et est composé à part égales de membres issus du Conseil municipal et de membres extérieurs qualifiés dans le secteur de l'action sociale (famille, handicap, retraités….) désignés par le maire. Le bureau a été renouvelé aux dernières élections. Il se décompose ainsi :

M. Gérard VITTE, maire et Président, Mme Marie-Thérèse GUILLAUD, adjointe vice-présidente,
M. Pierre ROUSSET, adjoint, Mme Marie-Chantal POULET, adjointe, Mme Claudine MOREAU, adjointe, Mme Edwige BUCHIN , conseillère municipale, M. Jacques TROMPIER, conseiller municipal
Membres extérieurs :
Mme Nicole TONINI, Mme Christiane JOURDAN, Mme Claire GALLIEN, Mme Michèle GUILHEM
M. Aimé FERRAZ, M. Robert DURAND
Le CCAS a son propre budget. Ses recettes sont essentiellement constituées de la subvention de fonctionnement versée par la commune, de dons, de legs et de produits provenant de la participation des usagers.

Il travaille en lien avec les assistantes sociales du secteur afin d'étudier les réponses à donner aux demandes d'aides légales. Les actions du CCAS concernent tous les âges de la vie et toutes les personnes de la commune qui peuvent être en situation de fragilité (enfants, familles en difficultés, personnes isolées, âgées ou handicapées).

Tous les membres du CCAS sont tenus à la confidentialité des dossiers traités.

Mais le CCAS c'est aussi :

LA SOIREE THEATRE : Cette soirée proposée depuis de nombreuses années est devenue le rendez-vous incontournable des adeptes de ce type de moment récréatif. Ainsi le 4 avril 2014, la joyeuse troupe de Vézeronce-Curtin ***« Les Tréteaux de Clodomir »***, a ravi les spectateurs avec une pièce de Ray Cooney et John Chapman ***« Tout le plaisir est pour nous »***. Cette comédie pleine d'humour a tenu en haleine le public qui n'a pas ménagé ses rires et ses applaudissements devant le talent des comédiens. Une vraie soirée de détente ! Prochain rendez-vous : ***VENDREDI 10 AVRIL 2015*** avec une nouvelle pièce des Tréteaux de Clodomir.

LE REPAS DES AINES : Chaque année, le 3ème dimanche d'Octobre, sous l'égide de Monsieur le Maire, le conseil municipal et les membres du CCAS invitent les aînés de la commune, à partir de 65 ans, à partager un moment de convivialité autour d'un repas concocté avec soin par un traiteur et servi dans la salle du Foyer Rural agréablement décorée pour la circonstance.

96 personnes ont répondu avec empressement à l'invitation.
Dans son mot de bienvenue, M. le Maire n'a pas oublié les absents, partis trop tôt ou empêchés par des soucis de santé.
Cette année un vent de fraîcheur a soufflé sur l'assistance avec la présence de quelques enfants des « mercredis loisirs » qui avaient confectionné les ronds de serviettes et préparé une belle affiche de bienvenue dont les lettres étaient source de savants pliages. Ils ont été chaleureusement applaudis. Emus, ils ont également remis à Mme MARILLET bientôt 104 ans, et aux deux plus

âgés de l'assistance, Mme Georgette BERGER 90 ans, Monsieur Louis PLANTIER 87 ans, des fleurs ou une bonne bouteille.

Jean-Marc FAVRE n'a pas été oublié pour les 27 années passées au CCAS où il n'a pas ménagé sa peine et apporté toute sa bonne humeur et sa serviabilité. Qu'il soit encore remercié pour tout ce dévouement et les anecdotes qu'il nous communiquait sur le fonctionnement du CCAS à ses débuts, photos à l'appui. Jean-Marc tu es une personne ressource de qualité.

Entre les plats, quelques gais lurons et amateurs de belles chansons ont spontanément mis l'ambiance. Christiane avec «Caroline», Ginette et son oranger, Pierre et Les Corons, Jean-Paul et ses blagues… Interprétées avec talent et humour, blagues et chansons, ont ravi l'assistance. Même les « Claudettes » étaient de la partie. Chant'anim a apporté son fonds musical et encouragé les chanteurs. Une ambiance chaleureuse.

LES COLIS DE NOEL : Un colis de gourmandises, pour les personnes à domicile, ou de friandises de Noël pour les personnes hospitalisées ou en maison de retraite, est porté au domicile des personnes âgées de 70 ans et plus qui n'ont pu venir au repas. Cette visite a lieu la semaine qui précède Noël. C'est un moment d'échanges riches avec les membres du CCAS et apprécié de nos aînés.

LA TELEALARME : C'est un service d'assistance et de secours pour toute personne dont l'autonomie est fragilisée. Ce service est disponible 24 h sur 24h. Une

simple pression sur le bouton de l'appareil (montre portée au poignet ou pendentif porté autour du cou) permet à la personne où qu'elle soit dans sa maison, sans composer de numéro de téléphone, d'alerter le SDIS (Service Départemental d'Intervention et de Secours).La réponse va de l'écoute attentive à l'intervention d'urgence. Le coût actuel est de 31 € par mois pour les personnes ayant un abonnement France Télécom.
Des aides peuvent être apportées (Caisse de retraite et/ou le Conseil Général). Se renseigner en mairie. Les usagers peuvent bénéficier d'une déduction fiscale de 50 %.
Le CCAS assure le suivi des téléalarmes. Quelques personnes ont bénéficié de ce service en 2014 dans notre commune.
CONTACTS : Déléguée Téléalarme : 06 14 25 44 98

AIDES PONCTUELLES : Le CCAS peut apporter une aide ponctuelle à des personnes en difficulté passagère. Toutefois celle-ci ne peut être reconduite systématiquement toutes les années. Une rencontre avec l'assistante sociale du secteur sera conseillée afin qu'elle étudie au préalable la situation du demandeur. CONTACTS : **CCAS** – Mairie ST DIDIER DE LA TOUR 04 74 97 20 31
Maison du Territoire des Vals du Dauphiné - M^me^ GOSSELIN, assistante sociale
Service polyvalence de secteur - 9 rue Claude Contamin BP 66 - 38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

L'AIDE PERSONNALISEE A L'AUTONOMIE : L'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) est une aide financière universelle accessible à toute personne de 60 ans ou plus, en perte d'autonomie. Un dossier doit être constitué et sera présenté à une Commission spécifique du Conseil Général qui étudie les demandes. Il faut compter deux mois entre le dépôt du dossier et la réponse de la commission. Pour plus de renseignements téléphoner en mairie.

LE PORTAGE DES REPAS : Les personnes âgées, handicapées, même momentanément ou en situation de dépendance peuvent bénéficier de ce service. Les repas sont préparés par la cuisine centrale de LA TOUR DU PIN et facturés 7 € 83. Seul le prix du repas est facturé. Le transport est pris en charge par la mairie et livré par un agent communal.
Pour la bonne marche du service, la cuisine centrale demande de respecter les jours de commande ou d'annulation des repas.

Commander ou annuler le repas du :	Téléphoner 04 74 97 20 31 AVANT 12 h le :
Lundi	Jeudi
Mardi	Vendredi
Mercredi	Lundi
Jeudi	Mardi (1)
Vendredi	Mardi
Samedi	Mercredi (2)
Dimanche	Mercredi

(1) Le repas du vendredi est livré la veille (avec celui de jeudi)

(2) Les repas de samedi et dimanche sont livrés le vendredi

Environnement/Fleurissement

Les objectifs de la commission environnement et fleurissement sont et seront :

1. l'embellissement de la commune via le fleurissement de la commune et les illuminations des fêtes de fin d'année ;

2. la promotion de la protection de l'environnement :
• en interne (réduction d'utilisation de phytosanitaires, lutte contre l'ambroisie…) ;
• en collaboration :
- avec le SICTOM de Morestel (collecte des déchets, Broyages des végétaux, compostage en habitat individuel…) ;
- avec le service écologique Communauté de Communes des Vallons de la Tour (Espaces Naturels Sensibles, éducation à l'environnement, filières courtes, chemins de randonnées…) ;
• via l'aménagement d'espace vert pédagogique… ;
• à l'aide d'organisation des événements (journée de nettoyage…).

L'année 2014, année d'élection, étant une année de transition, les opérations ont été essentiellement consacrées à l'embellissement de la commune.

Le programme de fleurissement estival de la commune a été maintenu, soit le fleurissement d'une quarantaine de jardinières et de massifs. L'été humide et le début de l'automne sec ont notamment permis d'avoir un fleurissement beau et long.

La Société DAUPHINE FLEURS a assuré la fourniture des fleurs et pour partie leurs plantations pour un montant de 2 589,50 € TTC (2 899,96 € en 2013).
Les agents municipaux ont réalisé la plantation des massifs et quelques jardinières et bien sûr leur entretien (arrosages…).

D'autre part, deux nouveaux massifs à l'entrée du Village en venant de Saint-d'André-Le-Gaz sont en cours de réalisation par les agents municipaux. Ces massifs feront l'objet de plantations de vivaces et d'arbustes. L'opération est de 338,50 € TTC, uniquement pour l'achat des plantations. Les aménagements (mise en place de la terre végétale, bordures des massifs…) ont été réalisés en interne.
Concernant le volet environnement, les opérations ont été modérées :

• aide au SICTOM de Morestel dans le cadre de la distribution des poubelles jaunes à tous les foyers de la commune au printemps 2014

• renouvellement et augmentation en novembre 2014 du parc des poubelles :
- remplacement des 2 poubelles du parking poids lourd et d'une poubelle au niveau de la mairie devenues obsolètes ;
- mise en place de 2 poubelles au niveau du complexe sportif.

Le montant de l'opération est de 1502,39 € TTC.

Un projet de création d'un jardin potager pédagogique est en cours de réalisation au niveau de l'ancien potager de la Cure. Cet espace réalisé par les services techniques de la commune sera réservé uniquement aux petits Cassolards dans le cadre des TAP, des Ecoles et du centre de loisirs communal (à définir).

Gilles CECILLON - Adjoint

Animation jeunesse

Une antenne de l'Animation jeunesse des Vallons de la Tour est en place sur la commune depuis le printemps 2013. C'est un lieu où l'on peut se retrouver entre amis et participer à une multitude d'activités sportives, ludiques, culturelles, choisies au plus près des jeunes du territoire. Elle concerne les jeunes de 11 à 17 ans.

Marine ARMANET, animatrice diplômée, est référente pour ST DIDIER. Elle accueille les jeunes dans la petite salle d'animation :

- Tous les mercredis de 14 h à 18h en période scolaire

- Tous les jours, avec un thème par journée, pendant les vacances scolaires (août excepté).

- Le programme des activités est disponible en Mairie. Il est affiché sur la porte du local et est consultable sur le site internet de la commune.

Annuellement, il convient de remplir une fiche d'inscription, une fiche sanitaire, et régler la cotisation annuelle (8 €).
Adresses utiles :
Téléphone : Service Jeunesse 04 74 97 05 79
Adresse mail : jeunesse@lesvallonsdelatour.fr
site : www.les vallonsdelatour.fr (service jeunesse)

RALLYE CITOYEN : Organisé par le C.I.S.P.D. (Conseil Intercommunal de la Sécurité et de Prévention de la Délinquance) le Rallye Citoyen a lieu depuis plusieurs années à LA TOUR DU PIN et s'adresse aux jeunes de 10 à 17 ans, qu'ils appartiennent ou non à une antenne jeunesse (accueil de loisirs – animation jeunesse). Seule l'inscription préalable est indispensable.

Le but de ce Rallye est de favoriser la rencontre des jeunes des communes rurales avec ceux des quartiers urbains de La Tour du Pin. Les équipes constituées de 8 à 9 jeunes, encadrées par des adultes, se sont rencontrées amicalement sur un parcours urbain pédestre, jalonné de cinq stands à thèmes.
- Culture à la Médiathèque ou à la Maison des Dauphins
- Rencontre et Jeux avec les personnes âgées à la Résidence Allagnat ou rencontre avec les pompiers à la caserne
- Secourisme avec la Croix-Rouge
- Sécurité des piétons et des 2 roues avec la Piste routière de l'école Thévenon
- et enfin la Citoyenneté avec un QUIZ.

Les équipes doivent aussi résoudre une énigme et participer à un « fil rouge ».
Le principe de ce Rallye n'est pas la vitesse. Les équipes doivent arriver et repartir ensemble et être solidaires entre elles. Le challenge Fair-Play récompense d'ailleurs l'équipe qui a tout au long du parcours fait preuve de cette qualité.
Au départ, chaque jeune se voit remettre un tee-shirt et l'après-midi se termine par un palmarès avec remise de coupes, médailles, diplômes et un goûter pour réconforter tout ce petit monde.
Les jeunes des centres de loisirs et de l'Animation jeunesse des vallons de La Tour et de la vallée de l'Hien ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à ce moment fort d'échanges.

L'Orchestre des jeunes « DEMOS »

Pour la première fois, nos jeunes musiciens étaient inscrits au programme du Festival Berlioz à LA COTE ST ANDRE le dimanche 31 août à 11 heures. Beaucoup d'émotions pour eux et leurs familles.
Pour mémoire . « DEMOS » : Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale s'adresse à

des jeunes âgés de 7 à 12 ans sans pratique musicale antérieure. Chaque enfant, par le biais du Conseil Général, dispose de son propre instrument de musique et bénéficie de la gratuité des cours dispensés par des musiciens professionnels.

Cette expérimentation a pour objectif de sensibiliser des jeunes qui ne disposent pas des ressources économiques, sociales ou culturelles, pour pratiquer et découvrir la musique classique.

Ce projet novateur, porté et coordonné en Isère, par l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique (A.I.D.A) et le Conseil Général, font de ***« DEMOS ISERE » le premier département pilote.***

Marie-Thérèse GUILLAUD - Adjointe

Accueil de loisirs

L'Accueil de Loisirs fonctionne en partenariat avec Familles Rurales de l'Isère et accueille les enfants de 4 à 12 ans, dans la garderie des locaux scolaires - 6 allée des Platanes :

• pendant les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30 (4 semaines en juillet – et deux semaines aux petites vacances de février, printemps et Toussaint). Sauf nécessité exceptionnelle, le centre est fermé aux vacances de Noël.

• Les mercredis après-midi de 13 h à 18 h (voire 18h30).

Marine JACQUEMOND, Directrice, assure la responsabilité de l'ensemble des 2 structures.

Un dossier d'inscription de base doit être rempli au-préalable par toutes les familles et réactualisé avec la fiche annuelle.

1 – ***« Mercredis loisirs »*** les inscriptions sont prises de période scolaire à période scolaire à l'aide d'un imprimé spécifique disponible en Mairie ou sur le site.

Il est aussi possible de s'inscrire ou d'annuler, occasionnellement, jusqu'au samedi précédent le mercredi concerné en utilisant l'adresse mail du centre de loisirs « accueildeloisirs@saintdidierdelatour » ou les téléphones suivants : Directrice (06 30 49 72 71) ou de l'adjointe commission jeunesse (06 14 25 44 98).

Le prix de la demi-journée est fixé sur la base du quotient familial (goûter inclus)
Les activités ont lieu de 13 h 30 à 17h. Chaque mercredi a un thème.

Outre le côté « cuisine » toujours très prisé avec la confection de tartes et gâteaux aux pommes notamment, dégustés au goûter, les enfants ont découvert cette année avec beaucoup d'enthousiasme la gravure sur verre. Leur application était évidente. Leur participation « artistique » au repas des aînés a ravi les convives mais aussi les enfants.

2 – l'accueil de loisirs vacances est ouvert de 7h30 à 18 h 30. Les inscriptions sont prises, à la semaine, lors de la permanence d'inscriptions, à une date déterminée qu'il est souhaitable de respecter. Les animateurs sont recrutés

en fonction de l'effectif recensé. Les inscriptions tardives perturbent ce recrutement.

Les activités ont lieu de 9 h à 17 h. Un thème général est retenu par période de vacances (été – février – printemps

Accueil de loisirs

– Toussaint) avec un thème par semaine et s'adapte à la saison : sorties à la neige en février, découverte nature au printemps, activités extérieures en lien avec l'eau l'été, Halloween et les courges à la Toussaint.

Les soirées «campement » et déguisement ont eu leur succès traditionnel. Les rencontres avec le club « Loisirs d'automne » sont toujours appréciées. Souffler les bougies d'anniversaire n'a pas perdu son charme, quel que soit l'âge.

Ainsi un centre de Loisirs c'est beaucoup plus qu'un mode de garde. C'est un contact avec les autres, des activités communes qui permettent à l'enfant de découvrir et de participer à la vie en société, des adultes présents pour l'aider à devenir plus autonome, à développer ses capacités intellectuelles et physiques pour le soutenir dans les apprentissages fondamentaux, une équipe d'animateurs qui lui propose une ouverture à la culture et l'aide à grandir.

Marie-Thérèse GUILLAUD - Adjointe

Ecole des P'tits Cassolards

Pour l'école des P'tits Cassolards, l'effectif est en hausse avec 208 enfants inscrits.

Le restaurant scolaire accueille aussi un nombre de plus en plus important d'écoliers, parfois jusqu'à 120.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont débuté le 15 septembre avec diverses activités (taekwondo, cuisine, jeux extérieurs, anglais, aide aux devoirs).

Toute l'équipe impliquée dans ces activités fournit de gros efforts pour que tout se passe très bien et je pense que c'est le cas pour avoir vu et interrogé les enfants. Ils sont contents. Pour les inscriptions, un peu de « cafouillage » au début puisque la nouveauté était également pour les familles de devoir s'inscrire sur un site internet dédié. Maintenant, tout est rentré dans l'ordre.

Un petit rappel des horaires :

Garderie du matin :	de 7 h 20 à 8 h 20
Garderie du soir :	de 15 h 30 à 18 h 30
T.A.P. :	de 15 h 30 à 16 h 30

Les TAP sont gratuits pour les maternelles mais les enfants doivent obligatoirement être inscrits et cette inscription implique de rester jusqu'à 16h30. Ce sont les ATSEM qui s'occupent des petits. Nous avons découvert qu'elles avaient des talents cachés pour des activités manuelles et nous les en félicitons.

Enfin, toute l'équipe de la commission scolaire souhaite à tous ces enfants une année d'école et d'activités qui leur permettent de s'épanouir et de venir à l'école avec bonheur et joie au cœur.

L'adjointe responsable
CHANTAL POULET

Ecole St Didier de la Tour

Coordonnées de l'école :
Ecole maternelle : 04/74/97/81/25
Ecole élémentaire : 04/74/97/44/62
Cantine : 04/74/97/31/60

Composition de l'équipe enseignante et effectifs :
L'école compte 208 élèves pour 145 familles.
80 enfants sont scolarisés en maternelle et 128 en élémentaire.

PS : 25. Evelyne Darier - Sophie Depardon. Atsem : Marine Curdy en remplacement de Mme Lydie Pellet en congé parental.
MS : 27. Charlène Renaud. Atsem : Danièle Granger et Virginie Jasinski.
GS : 28. Christelle Barret-Sophie Depardon. Atsem : Heïdi Pesce.
CP : 26. Christelle Carbonnier.
CE1 : 22. Alexiane Clavel.
CE2 : 23. Fabienne Farcy.
CM1 : 29. Nathalie Perriard – Sophie Depardon.
CM2 : 28. François Lapierre – Sophie Depardon.
EVS(emploi de vie scolaire) : M^{me} Marceline BOITON

Direction : elle est assurée par Evelyne Darier en décharge les mardis toute la journée et un mercredi matin sur quatre.
Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles collègues : Christelle Barret à titre définitif et Charlène Renaud pour cette année seulement.
Nous remercions Anne-Sophie Brasseur (en poste aux Abrets désormais) pour son implication durant plusieurs années au sein de notre école ainsi que Jacqueline Chavancy et Mathieu Douaud.

Résultats des élections de parents au conseil d'école :
Parents délégués : Briot Virginie, Cécillon Magali, Klein Céline, Mattolini Delphine, Rabatel Sandrine, Salvador Nathalie, Sermet Mélanie, Simonet Sandra, Herbuel Ludovic (suppléant).
DDEN(délégué départemental de l'éducation nationale) : M. Bonnaz et Mme Garnier (suppléante).

Une année de changement :
En septembre, la réforme des rythmes scolaires est devenue obligatoire.
Enfants, enseignants, parents, personnel communal ont vu leurs horaires de travail changer.
Les horaires de présence des enfants sur temps scolaire sont : 8h30-11h30 13h15-15h30.
Après 15h30 les enfants sont pris en charge par la commune (TAP ou garderie)
Nous n'avons pas assez de recul sur ce nouveau fonctionnement pour juger de son efficacité sur les apprentissages et sur les rythmes des enfants.
Ce qu'il ressort d'une façon criante est l'allongement du temps passé en collectivité pour les enfants n'ayant pas la chance d'être récupérés tôt et gardés à la maison le mercredi après-midi.
Les temps d'apprentissages sont en effet mieux répartis mais les enfants n'ont plus de coupure dans la semaine pour souffler un peu.

Les différents projets et activités tout au long de l'année 2013-14
**** Citoyenneté et prévention :***
- Le courseton du téléthon : la vente de décorations de Noël et « Roses des Sables » a permis de remettre un chèque de 790 euros à l'AFM.
- Participation de l'école au grand prix DDEN « Déclarons la Paix »
- Exercice d'évacuation en collaboration avec les pompiers de la Tour du Pin que nous remercions chaleureusement.

- Travail sur les règles de vie dans les cours de récréation
- « Nettoyons la nature » pour l'élémentaire

****Culture :***
- Projet « Orchestre de percussions Afro-Brésilienne » pour le cycle 3 avec une représentation à Dolomieu et une à St Didier.
- Projet « Théa » pour les CP et les CE1 avec l'aide d'un professeur de théâtre avec comme objectif d'engager les enfants dans une démarche de création
- Projets avec la médiathèque de la Tour du Pin
- Spectacle « l'Auguste Mozart » à Equinoxe pour les MS, GS et CP
- « Ronde d'un art du monde » avec la participation d'un artiste sculpteur pour les CE2 et CM1
- Pièce de théâtre aux Abrets pour les CP, CE1, CM2
- Visite du musée contemporain de Grenoble pour le cycle 3

****Sport :***
- Un cycle volley pour les enfants du CE1 au CM2 encadré par un spécialiste bénévole.
- Un cycle rugby pour les enfants du CP au CM2 encadré par les bénévoles du club de rugby de la Tour du Pin.
- Un cycle natation pour les élèves de la GS au CM2

Autres évènements :
- Le spectacle de Noël offert par le sou des écoles.
- Le tirage des rois
- Animation sur le pain avec la compagnie « Dame Tartine » pour les classes de maternelle
- PS, MS, GS et CE1 : la « Ferme aux Escargots » à Bordenoud
- Visite du zoo avec les correspondants pour les CP

Ecole St Didier de la Tour

- La visite du collège pour les CM2 et la remise des calculettes par la mairie
- La fête de l'école et le carnaval estival

Inscription pour l'année 2015/16 :

Afin de prévoir au mieux les effectifs nous demandons aux parents ***d'enfants nés en 2012*** de se manifester ***au plus vite*** auprès de la direction s'ils souhaitent inscrire leur enfant à l'école à la rentrée prochaine.
Il est préférable d'appeler le mardi à l'école élémentaire au 04/74/97/44/62.

Conclusion :

Les enseignants de St Didier tiennent à remercier tous les partenaires de l'école : sou des écoles, délégués et parents accompagnateurs, intervenants bénévoles, personnel communal et la mairie pour leurs multiples investissements.
Cette année les classes d'élémentaire ont été équipées de vidéos-projecteurs, la classe de GS a été rénovée, des tapis de gym ont été achetés pour la salle de motricité.
Merci à la commission scolaire pour sa participation assidue aux conseils d'école, à Mme Poulet et à Laurence Rey pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui ont bien occupé ce début d'année.
Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux, que 2015 soit source de bonheur et d'accomplissement pour tous.

Evelyne DARIER - Directrice

La fête de l'école et le carnaval estival

Nettoyons la nature pour l'élémentaire

COMITE DES FETES

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 FEVRIER 2014

Après un compte rendu moral et financier de l'année écoulée il y a eu le renouvellement du bureau. Pas de grand changement
Présidente : Jocelyne Durand
Vice Présidente : Claudine Moreau
Président Honoraire : Marcel Poulet
Trésorière : Monique Rousset
Vice Trésorière : Sylvie Belhadi
Secrétaire : Guy Durand
Vice secrétaire : Marian Gierczynski
Assesseurs : Chantal Poulet, Joël Buchin, Jacques Trompier, Laurence Rey, Cathie Carpentier, Gilles Cecillon.

En clôture de cette assemblée, le verre de l'amitié a été offert aux participants suivi du repas pour récompenser les bénévoles

FOIRE DE PRINTEMPS DU 18 MAI 2014

Enfin ! On n'y croyait plus. Apres 3 foires sous la pluie, le soleil est venu au rendez vous pour cette 16° foire de printemps. Comme d'habitude le samedi l'équipe était au rendez-vous pour la préparation de la buvette et du stand frites/hot dog ainsi que pour le traçage des emplacements forains et celui des emplacements vide greniers sur le terrain de boules
Dimanche matin les exposants étaient présents de très bonne heure, pour preuve il a fallu enlever les barrières à 4h45 car le rond point était bloqué. Plus de 100 exposants pour le vide-grenier et une dizaine de forains, du soleil, beaucoup de visiteurs tout était rassemblé pour une journée réussie.

Les exposants

BAL ET FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET 2014

Du soleil, voilà en résumé ce qu'il faut pour réussir une fête. Dès 14h, 74 doublettes adultes et 5 doublettes enfants étaient présentes sur le terrain de boules pour des parties acharnées mais amicales dont la finale s'est terminée à plus de 21 heures. Le bal animé par Sono Impact a duré jusque tard dans la nuit. Et le feu d'artifice a remporté un grand succès avec un bouquet final magnifique.

FORUM DES ASSOCIATIONS DU 6 SEPTEMBRE 2014

Plus d'une quinzaine de sociétés ont répondu présentes pour ce forum des associations.
Forum qui permet d'avoir des informations sur les associations de Saint Didier et aussi de s'inscrire à différentes activités.
Le Jeff Club a permis comme les années précédentes de s'initier au mur d'escalade.

Et le Taekwondo nous a fait une démonstration, très appréciée, de cet art martial.

FOIRE AUX MARRONS DU 12 OCTOBRE 2014

Encore une fois la météo pour la foire pose des soucis, tous les jours les prévisions sont différentes, alors le téléphone sonne : votre foire est maintenue ?, il y a des emplacements couverts ? …Et le Jour ***J*** juste quelques gouttes sinon une journée parfaite.

Dès 5 heures les placiers étaient à pieds d'œuvre pour accueillir les exposants.
Plus de 100 exposants et forains ont répondu présents, et comme d'habitude les visiteurs ont pu se régaler avec les frites, hot dog et châtaignes grillées du comité des fêtes.

Nous remercions tous les bénévoles qui participent à l'organisation de nos différentes manifestations et vous invitons à nous rejoindre.

Prochaines manifestations 2015
13 février Assemblée générale
18 & 19 avril Exposition peinture
17 mai foire de printemps
14 juillet concours pétanque bal feux artifice
5 septembre forum des associations
11 octobre foire aux marrons

SOU DES ECOLES

LA RENTREE DU SOU DES ECOLES

Chacun sur sa chaise, de préférence près d'un(e) bon(ne) camarade, on scrute les nouvelles têtes, ou adresse, avec plus ou moins de discrétion, un petit mot à un(e) ami(e). Les petits nouveaux cherchent avec anxiété un visage amical.

Les plus studieux ont apporté leurs cahiers des années précédentes et fourbi leur nouveau stylo quatre couleurs.

Ça chahute déjà un peu en attendant le début de la séance.

Rentrée des classes ?

Presque !

Rentrée du Sou des Ecoles.

Ce vendredi 26 septembre, les parents ont donc à leur tour fait leur rentrée, sans larmes, si ce n'est de rire. Car la bonne humeur est un élément clé de notre association, qui porte toujours l'objectif de financer des actions pour les P'tits Cassolards.

Les membres du bureau :
Président : MONIN Lionel
Vice-présidente : FLEURY Christelle
Trésorière : DUCHENE Sonia
Trésorière adjointe : BATTU Christel
Secrétaire : LAVILLE-ARPAL Aude
Secrétaire adjointe :
GUILLAUD Sandra

Les membres actifs :
PEREZ Stéphane
PEREIRA Sabrina
LAUDE Pierre
GAUTHIER Michel
GARDIOLA Rachel
CARPENTIER Cathie
BOISSIER Catherine
BESSON Elodie

L'année passée, le Sou a ainsi permis de réaliser des sorties scolaires. Il a acheté de nouveaux vélos en maternelle, offert le spectacle de Noël ou encore organisé la kermesse de fin d'année. Le Sou des Ecoles est donc un vrai partenaire de la scolarité des enfants de St Didier de la Tour et contribue de son mieux à leur ouverture culturelle ou à améliorer leur quotidien.

Les récoltes de fonds se sont faites toute l'année au travers des ventes du 11 novembre, des brioches de janvier, de la croziflette en mars et de la kermesse en juin.

Chaque manifestation est portée par l'association, dont chaque parent est membre, et peut donc participer à son organisation. Une paire de bras supplémentaire pour l'une des actions à venir est toujours la bienvenue (pieuvres s'abstenir !).

Calendrier des Manifestations 2015 :

11 janvier (dimanche) : vente de Saint Genix
20 juin : kermesse
17 décembre 2015 : spectacle de Noël

LA CLE DES CHANTS

Chanter ensemble, une activité qui se pratique de plus en plus et qui, selon les participants, est un vrai bonheur auquel s'ajoute le plaisir de réjouir nos auditeurs lors des concerts.

D'années en années, la « Clé des Chants » a toujours autant de succès lors de ses concerts. Les compétences et le professionnalisme de la chef de chœur, le choix du répertoire mais aussi le travail et l'implication des choristes tout au long de l'année sont à l'origine de ce succès. Grâce à notre réputation, les amateurs viennent de plus en plus loin pour grossir nos rangs. Nous sommes maintenant 55 choristes. Trois nouvelles ont intégré le pupitre des alti et surtout, événement rare, il y a trois nouveaux chanteurs chez les hommes, deux ténors et une basse. Nos répétitions ont toujours lieu le mercredi de 18 h 45 à 21 h et un samedi non-stop par mois, avec pique-nique sur place, de 9 h à 16 h. Bien que le travail soit fait avec sérieux, nos rencontres sont toujours empreintes de joie et de bonne humeur.

En plus des répétitions et du concert annuel, c'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons pour d'autres activités. Depuis la dernière parution de la gazette, nous avons donné deux concerts à Biol et à St Franc (Savoie) ; fêté le mardi gras lors d'une soirée privée ; servi le cassoulet à l'occasion de la foire de printemps ; fait deux sorties en autocar, une dans le Roannais, le 5 juillet et l'autre en Beaujolais, le 25 octobre ; organisé le traditionnel pique-nique du 14 juillet.

Pour 2015 le programme est aussi chargé avec : ***le gala à St Didier le 25 avril*** ; un ou deux concerts à l'extérieur au profit d'œuvres caritatives ; la soirée (privée) carnaval la semaine du mardi gras ; une ou deux sorties touristiques en autocar ; la préparation et le service du cassoulet à l'occasion de la foire de printemps et enfin, le traditionnel pique-nique du 14 juillet chez le président si le temps le permet.

Lors de l'assemblée générale, le 3/11, le nouveau conseil d'administration a été élu. Trois partantes ont été remplacées par Geneviève Morard, Jacques Namouric et Denis Laffa. Le bureau a été reconduit, à savoir : Bernard Gallien, président ; Marie-Thérèse Ballet, vice-présidente ; Eliane Jomard, trésorière ; Alain Lecot, trésorier adjoint ; Rose-Marie Fouest-Guérin, secrétaire ; seule Nicole Curtat, démissionnaire des fonctions de secrétaire adjointe, a été remplacée par Léone Bernardis.

Si le chant vous tente vous serez les bienvenu(es)
pour apprendre un programme qui, cette année encore,
sera aussi beau que varié.

Bernard Gallien

Contacts :
Chef de chœur : Monique Cotta-Bachiri tél.04 74 92 22 33
mail : moniquecottabachiri@wanadoo.fr
Président : Bernard Gallien tél.04 74 97 50 24 mail : gallinette38@orange.fr

CLUB DE LOISIRS D'AUTOMNE

PROCHAINES MANIFESTATIONS

ASSEMBLEE GENERALE :
RENOUVELLEMENT DU BUREAU ET TIRAGE DES ROIS
MERCREDI 14 JANVIER 2015

REPAS DE PRINTEMPS : MERCREDI 18 FEVRIER 2015

FETE DU CLUB : DIMANCHE 29 MARS 2015

VOYAGE SURPRISE : SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015

LE RELAIS DE L'EAU VIVE SAINT DIDIER / SAINT ANDRÉ

Que se passe-t-il tout au long d'une année dans la paroisse et plus précisément dans le relais de l'Eau Vive Saint Didier et Saint André le Gaz.

Comment ça fonctionne ? Ou trouver les renseignements ? Qui fait quoi ?

Le relais de l'Eau Vive fait partie de la paroisse Saint Anne qui regroupe 31 communes et 32 églises. Une équipe de trois prêtres : le père Simon Mahoungou, le père Christophe Rosier et le père François-Marie Gay résidant à La Tour du Pin et un prêtre à Biol le père Pierre Guillaudainsi ainsi que deux diacres Jean-Marie Claeys et Bernard Badin. Autour du coordinateur Elisabeth Veyret, une équipe de bénévoles assure les différents services : Baptêmes, Catéchèse,

Mariages, Funérailles, Liturgie et Animation des chants, Entretien de l'église.
Si certains services sont regroupés certains restent par Eglise ou clocher comme les demandes de baptême, la catéchèse ou les funérailles.

Pour le clocher de Saint Didier de la Tour :
La catéchèse (CE1, CM1, CM2) et l'éveil à la foi (CP, CE1)

sont suivis par une trentaine d'enfants chaque année. Ils se déroulaient le mercredi matin de 9h 30 à 11h. Depuis septembre deux nouveaux horaires sont proposés aux familles une fois par mois, soit le vendredi en soirée de 17h à 18h 30 soit le dimanche matin de 9h 30 à 11h 30

Pour le baptême et la catéchèse :
Renseignements au 04 74 97 45 66

Les funérailles étaient assurées par Marie-Jo Mion. Nous la remercions pour ces nombreuses années passées à l'écoute des familles qui dans ces moments se sentent bien souvent démunies devant la peine. Une autre équipe a pris le relais. Les familles désirant un prêtre (suivant leur disponibilité) peuvent en faire la demande auprès de l'équipe assurant les préparations.

Vous pouvez contacter la Maison Paroissiale – 45,bd Gambetta à La Tour du Pin tel 04 74 97 10 33 ou par e-mail : accueil@steanne-paroisse38.fr . Permanence le lundi et jeudi de 14h à 16h ; le mardi de 9h à 11h ; le mercredi et samedi de 9h à 11h 30

Vous pouvez consulter le guide pratique de la paroisse Sainte Anne qui se trouve à l'entrée de l'église.

L'équipe du clocher de Saint Didier

ASSOCIATION D'EDUCATION ET D'ENTRAIDE POPULAIRE

L'association AEEP fondée en 1950 par une équipe de bénévoles dans le but de rassembler les personnes qui souhaitaient se retrouver. Pas de salle existante sur la commune, la guerre venant de se terminer. La première pièce de théâtre s'est jouée en 1946 dans le garage d'Etienne Carle, au centre du village. Un podium en planches trouvées chez les habitants et comme tréteaux les cageots de limonade prêtés par Mr Guilloud, limonadier au centre du village également. La salle était bien trop petite pour accueillir tout le monde. Il fallait trouver un local plus grand. Alors en 1950 la salle actuelle voyait le jour et son inauguration eu lieu en 1951.

Les plus anciens se rappellent les kermesses du mois de juillet qui attiraient beaucoup de monde. Le repas se partageait en toute simplicité. Les enfants animaient l'après-midi cette grande fête des familles par des chants et des danses pendant que les adultes tenaient divers stands. La fête de la terre qui avait rassemblé plusieurs milliers de personnes reste en mémoire de nos ainés.

Depuis l'AEEP continue son activité en respectant la mémoire de nos anciens.

Chaque année, comme toute association, a lieu l'assemblée générale. Elle s'est déroulée cette année le 6 mai 2014. Deux nouveaux membres sont venus étoffer le conseil d'administration afin de poursuivre l'activité et d'assurer certains services.

Comme convenu lors du calendrier des fêtes et en accord avec les anciens combattants de la Fnaca, que nous remercions pour leur aide, nous avons organisé le repas choucroute de la foire aux marrons à la salle du foyer rural. Un repas qui a rassemblé un grand nombre de personnes dans une ambiance sympathique et conviviale.

Nous vous donnons rendez-vous le 11 octobre 2015 lors de la prochaine foire aux marrons.

L'équipe de l'AEEP

CLUB AUTO RETRO

Composition du bureau
Président : Jean-Noël Jacolin
Vice-Président : Rolland Rousset
Secrétaire : Noëlle Gasnier
Secrétaire adjoint : Clément Gaget
Trésorier : Maryse Moulon
Trésorier Adjoint : Georges Badel

MANIFESTATIONS ORGANISEES EN 2014

2 février : Assemblée générale de l'association suivie de notre traditionnel repas (andouilles / pommes de terre) préparé par les membres du club. Remise des cartes à l'issue du repas.

16 mars : Sortie « Jonquilles » à Chélieu précédée d'un repas à Virieu au restaurant la Guinguette

27 avril : Participation à l'exposition de voitures anciennes à St Clair de la Tour.
Les années précédentes, cette manifestation se déroulait à Dolomieu et était organisée par la B.E.P.

15 juin : Une très agréable journée pour cette sortie de printemps où nous avons pu admirer les parapentistes évoluant au-dessus du lac d'Aiguebelette. Nous avons ensuite pique-niqué au Mont du Chat nous offrant une superbe vue sur le lac d'Aix les Bains.

Août et septembre : Nous avons participé à deux expositions de voitures organisées par les maisons de retraite de Virieu et des Abrets.

6 septembre : Exposition de quelques voitures au forum des associations de St Didier de la Tour.

14-15-16 septembre : Périple Vienne-Orange pour les voitures de 1930 à 1970 par la nationale 86.

5 octobre : Visite de la biscuiterie des Sœurs à Chalais (aux environs de Voreppe) et arrêt aux caves de la Chartreuse à Voiron.

30 septembre : Repas de fin d'année
Nous avons une pensée pour nos amis Robert Colliat-Dragon et Michel Binard que nous avons perdus cette année.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Pour répondre à la demande du centre de transfusion sanguine de Grenoble nous continuerons d'organiser quatre collectes dans l'année 2015, car le besoin en poches de sang pour soigner les malades est de plus en plus important.

VENEZ DONNER VOTRE SANG

Cela prend peu de temps et peut sauver des vies.
Nous lançons toujours un appel, surtout aux jeunes, pour venir grossir les rangs des donneurs et aussi remplacer les personnes qui ne peuvent plus donner à cause de la limite d'âge ou pour cause de problèmes de santé.
Nous vous donnons rendez-vous, anciens et nouveaux donneurs, à nos prochaines collectes qui se dérouleront toutes à la HALLE DES SPORTS aux dates suivantes :

VENDREDI 20 FEVRIER
VENDREDI 10 JUILLET
VENDREDI 11 SEPTEMBRE
VENDREDI 4 DECEMBRE

Le 1er juin 2014, l'amicale fêtait ses 40 ans d'existence à la Halle des Sports. Actuels et anciens donneurs étaient invités avec leur famille ainsi que les amis de l'amicale. Avant le repas pris en commun, une petite réception avait lieu pour honorer nos donneurs médaillés en présence de Madame le Docteur MORAND responsable du site EFS et Madame MONNET responsable du secteur. Monsieur Pierre ROUSSET, 1er adjoint, représentait la municipalité. De nombreux médaillés ont été récompensés.

MEDAILLE D'OR (60 dons)
Madame GUILHEM Michèle
Madame RABATEL Josette

MEDAILLE D'ARGENT (45 dons pour les femmes et 75 dons pour les hommes)
Madame ARCHER Chantal
Madame BONNAZ Françoise
Madame CAMPOLI Nicole
Madame DUVERS Jocelyne
Monsieur FAVRE Jean-Marc
Monsieur JACOLIN Jean-Noël
Monsieur MICHEL Laurent

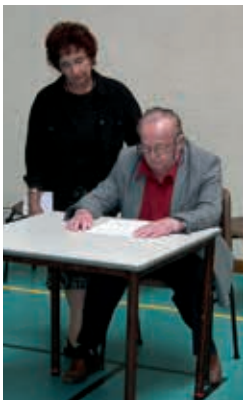

MEDAILLE DE BRONZE (25 dons)
Monsieur FOURRIER Gilles
Monsieur FRECHET Daniel

Au total, 48 personnes ont reçu diplômes et médailles du centre de Grenoble dont 12 personnes pour 10 dons et 24 nouveaux pour 3 ou 5 dons.

Des cadeaux et des fleurs ont également été offerts par l'amicale. Ce fut une belle journée.
Merci à tous ces fidèles donneurs et continuez !!

Cette année, nous avons eu la peine de perdre un de nos anciens fondateurs Henri GRANGER qui nous a quittés le 5 août après avoir lutté contre la maladie.
Le 1er juin avec un énorme courage, il avait dans un long discours retracé toute la vie de l'amicale et avait fêté avec nous ce 40ème anniversaire. Nous ne l'oublions pas.

Notre SUPER LOTO aura lieu le dimanche 25 janvier 2015 à la HALLE DES SPORTS

FNACASSOLARDE

PRESIDENT : Lucien BARNIER
VICE-PRESIDENTS : René JACQUET
Louis BONIN
SECRETAIRE : Roger MARCELPOIL
TRESORIER : Michel VERDEL
TRESORIER ADJOINT : Albert ESTRINE

Cette année, encore, nous avons commémoré les dates anniversaire du 19 mars, 8 mai et 11 novembre. C'est l'occasion de rendre hommage à tous nos soldats morts pour la France.

Nos activités "détente" ont toutes été reconduites :
- Le voyage dans le Limousin a été l'occasion de se retrouver pour quatre jours par un temps superbe.

Le temps fort de ce séjour fut la visite du village martyr d'Oradour sur Glane où 642 habitants furent massacrés et le village totalement détruit le 10 juin 1944 ; visite très émouvante où chacun se dit « plus jamais ça !... » .
Le déjeuner sur le lac de Vassivière fut un moment très agréable, agrémenté de vieux refrains à l'accordéon.
Plusieurs visites ont été programmées : manufacture de porcelaine (à Limoges, c'était une visite incontournable), tissage des tapis à Aubusson, visite de Limoges en petit train avec sa gare des Bénédictins, l'une des plus belles de France.
Voyage proposé par Gilbert et très bien organisé par notre ami Roger.
Seuls petits bémols : l'absence, encore cette année, de notre Président Lucien Barnier retenu pour raison familiale, ainsi que les soucis de santé de notre ami Henri qui n'a pas pu terminer le voyage avec nous.

- Les deux réunions familiales ont eu lieu comme les années précédentes, l'une en salle en décembre, l'autre sous chapiteau : depuis plus de 20 ans nous avions l'habitude de nous réunir en août chez Henri, cette année encore, et selon sa volonté, le repas s'est déroulé au même lieu sous un soleil radieux.
- N'oublions pas la journée « embuscade » en février qui est notre journée détente…. les épouses n'y étant pas conviées.

Depuis de nombreuses années, la foire d'automne était l'occasion de faire déguster la choucroute confectionnée par nos toujours fidèles cuistots Lucien, Louis, Jacky et Ernest, mais les années se faisant sentir, le service ne peut plus être assuré par nos amis anciens d'AFN. Ils ont donc décidé de passer le relais à l'AEEP, sachant qu'il n'y a rien eu de changer au niveau gustatif, les cuisiniers étant inchangés.

Quelques adhérents ont participé aux quatre réunions de secteur ainsi qu'au 52ème congrès départemental qui a eu lieu le 25 octobre à Sassenage. Cette année deux veuves se sont jointent à ce congrès.

Nos peines en 2014 :
Henri Granger que nous avons accompagné avec notre drapeau ainsi que celui des communes environnantes.
Pierre Vollant de La Batie Montgascon mais adhérent à St Didier.
Et puis Geneviève Rabatel, épouse de notre regretté Marcel et Marie Rose, épouse de René Jacquet.

Le 19 octobre avait lieu la reprise des cartes. Cette années nous comptons 40 adhérents dont 7 veuves plus 3 sympathisants.

Bonne année à tous.

ASSOCIATION MILLE ET DEUX COULEURS

Cela fait 7 ans déjà que l'association a été créée.
Je suis heureuse de vous recevoir à mon domicile où j'organise des ateliers de loisirs créatifs.

Je mets à votre disposition le matériel, les différents supports (bois, carton, verre, etc..), la peinture (pour le bois, les toiles, le tissus, le verre, etc...)

Je vous apporte mon expérience sur :
- Différentes techniques de serviettes (en relief, en 3D, en craquelé, ...)
- Cartonnage
- Peinture sur verre ou porcelaine
- Windows color (peinture sur vitre) et création de mobile
- Confection de lampes, tableaux, pots, tuiles, coffre à bijoux,...
- Réalisation de bijoux en perles de swaroski,...
- Tableau sur toile (style art déco)
- Etc...

Vous ne payerez que ce que vous consommez.
Le prix des ateliers est variable en fonction des activités réalisées. La création revient entre minimum 9€ et maximum 40€, (en fonction des matériaux utilisés), avec la possibilité de revenir finir son œuvre (gratuitement), si elle n'est pas finie la 1ère fois.
Tarifs dégressifs pour les enfants et en fonction du nombre atelier.
Ils sont accessibles à tous, petits et grands, avec des après-midi découverte pour les 6 à 10 ans.

Justine en train de coller une serviette en papier...Puis elle peindra tout autour, pour faire la finition.

Pour me contacter : Carine LEONARD
46 Montée de Revolette
4 Lotissement les Hauts de St Didier
38110 ST DIDIER de la TOUR
06 81 12 04 75 - leonard.carine38@sfr.fr

Des réalisations toutes simples à faire, pour offrir ou se faire plaisir !

Voici Estelle et Justine qui ont démarré des ateliers en septembre dernier.

Je suis en pleine explication sur la façon de peindre et de cacher la serviette en papier

L'association Famille Anuarite est une ONG qui a pour mission de venir en aide aux enfants en difficultés dans tous les domaines : social, psychologique, matériel...

Cette association qui a son siège social à St Didier de la Tour a une visée nationale puisque certains de ses adhérents viennent de l'Ain, de la région parisienne, de la Normandie, voire même internationale car nous recevons ponctuellement de l'aide de la Belgique, de la Suisse, de l'Italie ou encore du Congo.

En ce moment notre priorité est de construire une structure d'accueil pour les enfants à Kinshasa et accueillir les enfants en difficultés dans leur environnement.

maquette de la structure

Pourquoi à Kinshasa ? Parce qu'en ce moment dans ce pays de très nombreux enfants sont jetés dans la rue par la misère, la maladie, les guerres continuelles dans l'est du pays et l'instabilité des pays alentours (Centre Afrique) qui provoquent des déplacements de population.

Notre projet est soutenu par ***la Caritas*** en République Démocratique du Congo.

A ce jour 3 bâtiments sont presque terminés, l'électricité est installée sur le site et des lits sont en train d'être montés. Nous pensons accueillir les premiers enfants en 2015.

Nos autres actions :
Nous soutenons financièrement un groupe scolaire sur le Congo Brazzaville.

En France, nous avons doté d'ordinateurs portables des étudiants.

Nous soutenons financièrement un jeune étudiant du Congo en France pour 3 ans qui prépare un brevet d'ingénieur dans l'installation et la maintenance de machines industrielles.

Des ordinateurs vont être envoyés dans un centre de formation informatique pour les jeunes à Pointe Noire.

Si notre projet vous intéresse, si vous avez envie de nous rejoindre Vous pouvez consulter notre site www.famillеanuarite.fr ou nous Contacter au 04 74 33 37 19

Vous êtes tous les bienvenus!

GYM DETENTE

UN CLUB EN FORME !

Une nouvelle saison a commencé au club de S Didier de la Tour.
C'est avec toujours autant d'énergie que notre coach Delphine (diplômée d'état), nous donne rendez vous trois fois par semaine.

- LUNDI 14H30 à 15h30 : de la gym détente : tout en douceur pour celles d'entre nous qui préfèrent des exercices en profondeur, des étirements, de la relaxation, un peu de concentration, d'équilibre, d'enchainements ou de travail de mémoire.

- LUNDI ET JEUDI 19H à 20H : deux cours plus toniques : on y travaille le cardio, les abdos, le renforcement musculaire, la relaxation etc.
Durant la saison, arrivent les séances avec les steps, les élastiques, les altères, les bâtons, cordes à sauter etc..
On s'essaie également à la zumba ou à quelques enchainements.
Pas de monotonie, il y en a pour tous les goûts..
Un programme très varié sur une musique très rythmée.

Notre bureau reste inchangé cette année :
Présidente : Antoinette SEIGLEVATTE
Trésorière : Solange TESSA
Secrétaire : Catherine RABATEL

(renseignements Catherine 0474972206)
(il est possible de nous rejoindre en cours d'année)

JEFF-CLUB

Il s'en est passé des choses depuis la dernière édition de la gazette.

Bien sûr, des sorties sportives… à pied, sur des skis, sur un vélo ou même sur des patins à glace.

Mais aussi des sorties en famille, dans une ambiance toujours aussi conviviale. Eh oui, le jacuzzi de nuit dans le Vercors et qui plus est, dans un paysage enneigé, c'est aussi cela le Jeff Club.

Les plus audacieux se sont lancés en solo dans de folles aventures, avalant kilomètres et dénivelés avec insouciance. (L'UT4M avec 165 km et 10 000 m de dénivelé ou encore le Grand Raid avec 73 km et 4 800 mètres de dénivelé…). Et puis il y a eu dernièrement la ronde Nocturne qui cette année, avec des conditions météo favorables, a battu tous les records d'affluence (près de 600 participants).

Merci à tous les cassolards qui ont fait partie de la fête et ont contribué à l'aide apportée à l'association « Espoir pour Noémie ». Merci aussi aux bénévoles qui chaque année nous suivent pour une nouvelle aventure.

Si, vous aussi, vous voulez bouger, marcher, courir, rouler en partageant ces moments avec d'autres, vous êtes les bienvenus.

Contact au 06 18 64 79 64 ou 06 72 32 00 31

Bureau. Cécillon Gilles – Cécillon Pierre – Cécillon Richard – Girard Bruno - Lagneux Alain – Martor Pascal - Monin Lionel

ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS CASSOLARD

Depuis 1987

Site internet : astc.free.fr

Venez rejoindre en famille ou entre amis une association vous permettant de pratiquer le tennis près de chez vous, dans une ambiance sportive et ludique où la convivialité est notre leitmotiv.

Non affiliée F.F.T la volonté du bureau est de conjuguer plaisir et sourire par la mise en place de rencontres amicales. Partageons ensemble de bons moments sur les courts, en simple ou en double.

Nous vous proposons cette année une nouvelle activité encadrée le mini tennis (en matinée une fois par mois).

Suivez nos activités, nos animations et réservez en ligne sur notre site : http : astc.free.fr

Toute l'année un planning d'accès à la salle des sports nous est réservé et dans les beaux jours le court extérieur permet de doubler notre temps de jeux. Pour vous inscrire, rien de plus simple, laissez-nous un message sur notre site internet avec vos coordonnées ou rejoignez-nous le dimanche matin sur les courts, nous auront la joie de vous fournir votre badge.

Raquette ou fourchette en main, les instants passés ensemble sont toujours fort agréables.

A très bientôt

Président/Animateurs :
Eric CLOSSON, Patrice LEONARD, Marcel OGOUNDELE, Jean-Claude JANILLON

Président d'honneur : Roger CUVILLIER

Trésorière : Françoise CUVILLIER

Secrétaire : Cathie CARPENTIER

Webmaster Frédéric SALVADOR

EVENEMENTS DE LA SAISON 2014/2015
08/02/15 : Tournoi double
14/06/15 : Tournoi simple + barbecue de clôture

YONGU TAEKWONDO

Yongu Taekwondo est une association créée en 2007où nous avons commencé avec 15 élèves pour terminer la saison dernière avec 130 licenciés. Cette année c'est la première fois que nous baissons en nombre de licenciés soit 110. Le club est très actif, participe régulièrement à différents stages, compétitions, entraînements dans d'autres disciplines comme le Kung-Fu, Sanda, Boxe américaine et thaïlandaise. La saison dernière, le club a pu faire venir à St Didier de la Tour le multiple champion du monde de boxe thaïlandaise Yohan LIDON. Le club participe activement aussi pour la commune en faisant une démonstration pour le forum des associations ou en participant au TAP à l'école primaire.
Encore une fois les quelques compétiteurs du club se sont illustrés en région mais aussi au niveau national où le jeune Kilyan Mehdid est monté sur le podium en terminant 3ème de la coupe de France minime à Clermont-Ferrand. Deux élèves ont réussi le grade de ceinture noire 1er dan, Christophe RESSE et Richard BOLLET. Ce qui porte à 6 ceintures noires dans le club (Audrey, Matthieu, Christophe, Richard, Raphaël et Laurent).
Le Taekwondo est un art martial coréen externe, efficace, où l'on apprend à se défendre, connaître son corps et se surpasser. Nous utilisons toutes les parties du corps même si sa particularité est les coups de pieds sautés. C'est également un sport devenu Olympique officiel depuis 2000, où les coups de pieds sont favorisés. Nous pratiquons le Taekwondo dans son ensemble soit la technique (poomsé), le combat (compétition), la self défense (utilisation des frappes, clés, balayages et projections), la maîtrise de son corps, la souplesse et la casse dans un certain état d'esprit. Une partie de l'entraînement est aussi consacrée aux renforcements musculaires, étirements et assouplissements.
Nous pratiquons également le Body Taekwondo qui est un sport récent, où l'on effectue des mouvements de taekwondo dans le vide en musique et en rythme en suivant le professeur, des mouvements frappés dans des cibles, du renforcement musculaire, des étirements et assouplissements.
Les entraînements Taekwondo pour les adolescents et adultes sont les lundis, mercredis de 20h00 à 22h00, cours combat les jeudis de 20h00 à 22h00 et le cours ceintures rouge et noire le mercredi de 19h00 à 20h00.
Les cours enfants sont le mardi de 19h15 à 20h30, et le cour combat le jeudi de 20h00 à 21h00.
Les cours de Body Taekwondo se déroulent le mardi de 20h40 à 22h00.
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le professeur Laurent Nouailles au 0660189451.

Nous en profitons pour remercier Monsieur Serge ROUSSET pour tous les articles émis dans le journal du Dauphiné Libéré qui œuvre à faire connaître notre commune et le Taekwondo depuis plusieurs années.

BASKET-CLUB CASSOLARD

Le BASKET CLUB CASSOLARD est une association sportive qui se développe principalement autour d'une envie collégiale : permettre la pratique du basket en club à un tarif accessible. Aujourd'hui cela est rendu possible en grande partie grâce au bénévolat, notamment pour le suivi des entraînements, des matchs ou pour l'organisation des manifestations qui permettent de faire vivre le club.

Cet article de gazette ne pouvait donc pas commencer sans renouveler encore une fois nos remerciements pour l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent tout au long de la saison.

BUREAU Saison 2014/2015 :

Président : Gilles HERBUEL
Vice présidente : Elisabeth TEILLET
Trésorier : Eddy BARRET
Secrétaire : Catherine BOISSIER
(email : basketclubcassolard@gmail.com)
Membres : Monique ANNEQUIN, Sylvie BELHADI, Cathie CARPENTIER, Karine CLAPERON, Sophie LEGROS, Élisabeth MEUNIER

Le BASKET CLUB CASSOLARD est en pleine croissance et voit son effectif atteindre les 70 licenciés (15 nouveaux licenciés cette saison). Cette augmentation est très encourageante pour nous bénévoles car elle est aussi le reflet d'une certaine cohésion et d'une bonne ambiance au sein du groupe « dirigeants et entraineurs ». Nous espérons que pour les saisons à venir cette croissance perdurera !

ACTIVITÉS SPORTIVES :

• Equipe « loisir masculine »
entraînée par Romain BREBION, le jeudi de 20h30 à 22h30 (Matchs le jeudi à 20h30).

UFOLEP :

• Equipe « loisir féminine » entraînée par Elisabeth MEUNIER, le vendredi de 20h à 22h (Matchs le vendredi à 20h30)

• 2 équipes U11 entraînées par Natacha CADORET et Pierre-Yves GRAYEL, le mercredi de 18h30 à 19h30 (Matchs le samedi après-midi)

Equipe « U11 » Sponsors maillots : ACTIVE 2D Architecture, BOUCHERIE de Saint Didier

• Equipe U13 entraînée par Eddy BARRET le mardi de 18h à 19h (Matchs le samedi après- midi)

Equipe « U13 » Sponsor maillots : Tabac Presse RIGOLLIER

• 2 équipes U15 entraînées par Charlène CARREY et Monique ANNEQUIN/Cathie CARPENTIER, le jeudi de 18h30 à 20h (Matchs le samedi après-midi)

Equipe « U15 »

LES MANIFESTATIONS

• La traditionnelle « Vente de Bugnes Maison » du BCC aura lieu le ***Samedi 31 Janvier 2015***.
Membres, joueurs et parents des enfants les confectionneront eux-mêmes la veille. Merci de leur réserver le meilleur accueil lors de leur tournée du samedi matin.

• Le BCC organisera une sortie courant mars/avril à l'Astroballe de Villeurbanne pour assister à un match professionnel.
Les places seront accessibles à tous (dans la limite des disponibilités). Un pack « place + transport » sera offert pour les licenciés du club et en tarif réduit pour les familles ou amis non licenciés. La date du match sera communiquée sur le site de la mairie. Les personnes intéressées pourront également contacter Catherine Boissier.

• Rassemblement U9 à U13 + Panier d'Or UFOLEP + Vente de diots à emporter (halle des sports).
Pour la 4ème année consécutive, le BCC organisera le Samedi 14 Mars 2015 plusieurs manifestations en une seule journée. Le matin, l'épreuve «Panier d'Or» opposera sur des parcours prédéfinis par l'UFOLEP, les enfants de chaque équipe présente. L'après-midi, le rassemblement de U9 à U13 finira cette belle journée par des rencontres sportives. Le tout sera accompagné d'une vente de diots (Boucherie de Saint Didier) à consommer sur place ou à emporter.

L'équipe U9 après la remise des médailles

US CASSOLARDS-PASSAGEOIS - FOOTBALL

COMPOSITION DU BUREAU 2014-2015

Président : Jérome VALLON
Trésorière : Arlette CÉZARD
Secrétaire : Jérôme VALLON
Correspondante : Sylvie BELHADI
Autres membres du bureau : John FERRAND - Paul THOUVENIN - Rémi FRÉCHET - Romain VIUDEZ - Patrice BÉCHET - Marcel MERMILLOD - André BÉCHET - Gilles CÉCILLON – Elizabeth TEILLET

COUP DE CHAPEAU À MARCEL MERMILLOD

Cette année nous voulions mettre en avant l'investissement d'un de nos éducateurs. Depuis une quarantaine d'années, que ce soit en tant que joueur puis entraîneur, Marcel Mermillod œuvre pour le bien du football amateur. Depuis plusieurs années, il a en charge les plus jeunes catégories de l'USCP et est présent chaque mercredi pour organiser les entraînements, et chaque samedi aux bords des terrains lors des matchs.
Avec un grand nombre d'enfants à gérer souvent seul chaque semaine, Marcel fait partie des éléments indispensables d'un club qui se font malheureusement de plus en plus rares !

JOURNÉE NATIONALE DES U7 AU PASSAGE

La plus jeune catégorie de footballeurs et footballeuses a été mise à l'honneur à Le Passage en juin dernier, puisque le village organisait la journée nationale des U7. Près de 50 équipes soit environ 300 joueurs, ont répondu présents pour un tournoi géant toute la journée. Avec de nombreux bénévoles mobilisés et une météo clémente, la journée a été une réussite.

DU COTÉ SPORTIF

Concernant les catégories « Foot d'animation » de l'USCP, le bilan est positif avec toujours de nombreux jeunes joueurs licenciés et des résultats satisfaisants. Marcel Mermillod dirige les catégories U7 à U9, Philippe Rivoire continue comme la saison dernière d'encadrer la catégorie U10-11.

Plus de 40 bénévoles présents lors de la journée nationale des U7 au Passage.

L'équipe des U9 à l'attaque

Les U13 ont vécu la saison dernière en demi-teinte : après une très bonne première partie qui leur a permis d'évoluer par la suite en promotion d'excellence, le reste de la saison fut plus compliqué. Pour cette nouvelle saison 2014-2015, les U13 sont entrainés par le trio John Ferrand – Ludovic Millias-Bel – François Guillaud.

Les U13 à l'échauffement

La catégorie U15 qui existait l'année dernière grâce à une entente est, cette année, exclusivement composée de joueurs de l'USCP. L'équipe est coachée par Flavien et Patrice Béchet. L'objectif de la saison est clair : terminer dans le haut de tableau.

Du côté des Seniors, l'équipe fanion a raté de peu la montée en première division la saison dernière. L'équipe réserve quant à elle, a terminé au pied du podium.
Comme l'année dernière, Thierry Bel dirige l'équipe 1 et le club a enregistré l'arrivée de Pierre Lafranceschina pour prendre en mains l'équipe 2. Pour 2014-2015, la montée en 1ère Division est l'objectif numéro 1 pour la une. Concernant la réserve, terminer sur le podium serait satisfaisant.

Comme depuis de nombreuses années, le club organise sa traditionnelle vente de calendriers mais aussi un concours de belote (3ème édition en 2015). Nous tenions à remercier tous les sponsors, artisans et commerçants de Saint Didier de la Tour, qui nous soutiennent, que ce soit à travers les publicités sur les calendriers ou encore les dons de lots pour le concours de belote.

Enfin le club souhaite lancer un appel : que ce soit pour encadrer le samedi, pour tenir la buvette, accueillir les équipes lors d'un plateau, nous manquons cruellement de monde les week-ends. N'hésitez pas à venir proposer votre aide indispensable au bon fonctionnement et à la survie d'un club.

REMERCIEMENTS

Merci à Jules Perret notre arbitre officiel, au sifflet chaque week-end sur les pelouses iséroises.
Merci à Daniel FRÉCHET notre arbitre bénévole très présent pour arbitrer les rencontres de l'équipe réserve.
Merci à André BÉCHET et Gilles CÉCILLON qui tracent nos 2 terrains pour les week-ends.
Merci à Annie BÉCHET qui répond toujours présente pour concocter les casse-croûtes des différentes équipes.

LES DATES A RETENIR POUR 2015

Samedi 7 Février 2015 : Concours de belote à la salle des fêtes de Le Passage
Samedi 7 Mars : Soirée Choucroute à la Halle des sports de St Didier de la Tour
Courant Juin 2015 : Assemblée générale de l'USCP
Samedi 21 Novembre 2015 : Vente des calendriers.

L'US Cassolards-Passageois vous souhaite une très bonne année 2015.

FOOT VETERANS

En haut de g. à d.: Bruno C.- Sébastien F- Sébastien J. – Julien P.- Christophe R. - Emmanuel B.-Jérôme C.- Denis C. – Michel G.– Eric S.
En bas de g. à d. : Jérome - Lilian B . - Tiago – Hervé R.- Franck B.– Fréderic S.-Martial S.

Pour sa cinquième année d'existence, l'association Football Vétérans Saint-Didier regroupe une vingtaine de joueurs, avec l'arrivée de trois nouveaux Cassolards : Sébastien F., Sébastien J. et Fréderic S.
Chaque année nous participons au challenge de l'amitié vétérans à 11. Les conditions pour jouer en Vétérans : avoir au moins 35 ans, être en bonne condition physique et interdiction de faire des tacles.
Les matchs ont lieu le vendredi soir à partir de 21h. Dans une poule de 12 équipes, les matchs se déroulent en phase aller et retour. Il n'y a pas de classement mais le fairplay, la bonne humeur et l'amitié sont essentiels. Après le match, les joueurs ont la possibilité de se restaurer sur place, le repas étant assuré par l'équipe qui reçoit.
Nous tenons à signaler que nous sommes une association impliquée, puisque certains d'entre nous participent au niveau des manifestations, réunions et que nous essayons dans la mesure du possible de faire marcher les commerces de Saint Didier.

Equipes finalistes du TOURNOI de SAINT DIDIER DE LA TOUR :
Victoire de Bourgoin sur Rochetoirin
St André le gaz a remporté le trophée du fair play

Cette année nous avons eu le plaisir d'organiser un tournoi de football à sept, avec dix équipes inscrites, qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance.
Le succès et le beau temps étaient au rendez-vous.
Nous reconduirons ce tournoi fin mai au stade,vendredi soir.

Saint Didier, finaliste au tournoi des Avenières foot à 7 .
Défaite face à Corbelin de justesse...

Le bureau est composé de : - Président : SIMON Eric
- Vice-Président : COTTE Bruno
- Trésorier : RABATEL Christophe

ACCA

Avec un effectif en hausse, l'ACCA espère que 2014/2015 sera meilleure que la saison précédente qui a été marquée par de mauvaises nouvelles avec le décès le 1er février de Guy JULLIEN CHALON chasseur apprécié pour son éthique, sa convivialité et qui était toujours prêt à donner un coup de main pour l'association et ensuite, les décès de M. BERGUERAND et M. JOURDAN (anciens chasseurs).

Mais revenons à la saison 2014/2015. Notre association se porte bien, ses finances sont saines et le nombre de chasseurs est en hausse. Malheureusement, notre espace de chasse se réduit de plus en plus au profit d'une urbanisation optimale, d'un développement industriel et agricole fragilisant notre environnement au détriment de dame nature, des écosystèmes et des milieux naturels.

CHASSER EN PENSANT A TOUS LES USAGERS DE LA NATURE

Dans la charte de la chasse en France, il est spécifié que « tout chasseur doit pratiquer l'art de la chasse tant dans

le respect d'autrui que de l'animal chassé » qu'en homme d'ouverture, il ira à la rencontre de tous les intervenants dans les milieux naturels et qu'il sera attentif aux risques que son activité peut induire ».

Bien préparer la chasse c'est donc penser aux autres usagers de la nature. Ces voisins incontournables, randonneurs et promeneurs sont à convaincre qu'il y a de la place pour tous.

Dans nos esprits également, le message que d'une bonne entente dépend la chasse de demain doit être martelé. Les

AMICALE BOULE CASSOLARDE

SAISON MOROSE

Nos cassolards ont passé une saison bien triste. Une fois n'est pas coutume.
Les résultats sportifs n'ont pas été à la hauteur des espérances ce qui a eu pour incidence des comportements cyniques inhabituels.
Ce n'est pas le moment de lâcher les rênes. Le président aura la lourde tâche de rassembler ses troupes pour recouvrer l'osmose et l'enthousiasme qui nous ont fait défaut, et l'envie de vivre de nouvelles aventures. Nous avions pris l'habitude de gagner et surtout de surmonter les aléas de notre sport. On perd ensemble, comme on gagne ensemble, telle est la devise d'une bande de copains. Finies médisance, remarque désobligeante. Concentrons nous sur l'avenir…
Si tout n'était pas parfait, ne noircissons pas le tableau : L'Amicale Boule a organisé au mois de Mai les préfédéraux doubles 3 et 4 division. 67 équipes se sont affrontées. Ce fut une belle réussite. Idem pour le 16 quadrettes par poules, challenge M. Dorel qui a fait le plein. Au mois de juillet le "challenge M. et M. Rabatel", 32 doubles, n'a pas eu la participation escomptée, mais toutefois a tiré financièrement son épingle du jeu. Le but d'honneur a vu la victoire de Kad alors que c'est Denis et Néné qui remportent le double sociétaire. Pour finir le 64 simples, challenge Berger Rabot, en octobre, a été une nouvelle fois un succès.
Une équipe était engagée dans la compétition : L'AB s'est inclinée au 1er tour contre sa bête noire l'Albenc. Pas de qualifiés pour les différents fédéraux (simple, double et quadrette).

L'Amicale Boule fait appel une nouvelle fois à tous les joueurs et demande leur présence pour l'organisation de ses manifestations. Notre société ne doit pas reposer sur une poignée de fidèles bénévoles. Personne n'est irremplaçable. Tous les joueurs sont conviés à donner un peu de leur temps afin que les tâches soient partagées. Le président les invite aussi à rejoindre le bureau : les idées de chacun peuvent faire l'objet de débat et ne peuvent que faire avancer et améliorer notre organisation.
L'Amicale Boule compte aujourd'hui 35 licenciés.

Nos compétitions :
30 mai 2015 16 quad. challenge M. Dorel
04 juillet 2015 32 doub. Challenge M. et M. Rabatel
03 octobre 2015 64 simples challenge Berger Rabot

Bureau actuel : président : Denis DESCOTTES
- vice président : André BERGER
- président Honneur : Maurice RABATEL
- secrétaire : Axelle DURAND
- trésorier : Patrick GALLIEN
- trésorier adjoint : Gilles FOURRIER
- membres : Marc CECILLON, Laurent DOREL, Patrick MOLLIER, Jean Pierre GAGNE, Martial SIMON, Kader AOUADI

relais cynégétiques sont l'occasion de rapprocher tous les usagers. Notre action départementale avec une trentaine d'ACCA a largement été plébiscitée par les chasseurs. Elle a même connu un retentissement à l'extérieur du département grâce aux messages portés par Isère Cheval Vert ou le comité départemental de Randonnée Pédestre.

Bien entendu, pour cette ouverture, n'oublions pas les règles de sécurité liées à l'usage des armes (codifiées dans l'arrêté de sécurité publique de 2008 et le Schéma Départemental de gestion cynégétique) : identification formelle du gibier avant de tirer, interdiction de porter une arme chargée et de tirer en direction d'un tiers, d'un gibier dissimulé (haies – crêtes), d'infrastructures publiques (routes, voies ferrées…) de se poster à moins de 5 mètres d'une route et enfin adoption systématique du tir fichant pour le tir à balle.

De votre bon comportement découlera une chasse pérenne et mieux respectée !

Pour ajouter un souhait vis-à-vis de ceux qui partagent la nature, il serait bien que comme les chasseurs, vous portiez un gilet fluo ce qui vous rendrait plus visible et augmenterait votre sécurité.

L'ACCA ST HUBERT vous souhaite une bonne année 2015 et vous donne rendez-vous à sa traditionnelle matinée « boudin à la chaudière » ***le 1er mars 2015.***

LO PARVI

Connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel

L'OBSERVATOIRE DES SAISONS

L'observatoire des saisons (ODS) est un programme scientifique et pédagogique qui invite les citoyens à mesurer l'impact du changement climatique sur la faune et la flore.
Il s'agit d'observer sur quelques plantes (et aussi quelques animaux), près de chez soi, la date de survenue de certaines étapes de leur vie au cours de l'année.
Les connaissances scientifiques en la matière ne sont pas indispensables. Un document, disponible sur internet, indique quelles espèces on peut observer et ce qu'il faut observer. L'observateur choisit librement dans cette liste les espèces qu'il s'engage à observer. Il faudra ensuite faire parvenir à l'organisme centralisateur, par voie électronique, les différentes observations.
De fait, ces observations prennent vraiment très peu de temps. Par contre, il y a dans la démarche une logique de persévérance; l'intérêt est de suivre ces observations sur plusieurs années dans le même lieu.

Le système a débuté il y a quelques années. L'Association Nature Nord-Isère, plus connue sous le nom de Lo Parvi, vous suggère de le rejoindre.
Voici quelques espèces que ODS propose à votre attention (elles sont toutes connues et faciles à identifier) : Marronnier, Noisetier, Forsythia, Lilas, Primevère, Papillon citron, Coccinelle, etc...
Voici également une idée des étapes à observer pour les végétaux : début de feuillaison, début de floraison, milieu de floraison, milieu de fructification ; pour chacune des étapes à observer, ODS indique des critères précis (par exemple pour le milieu de floraison : date à laquelle 50 % environ des fleurs sont épanouies). Pour les animaux, il suffit de noter la date de la première observation dans l'année.

Lo Parvi vous propose deux solutions pour participer : soit obtenir les renseignements nécessaires directement sur internet en tapant tout simplement «observatoire des saisons», soit rejoindre un groupe d'observateurs de l'Isle-Crémieu en contactant pour cela Jean Collonge (tél 04 74 83 93 90 ; collonge0332@orange.fr).
La Commission Naturaliste de Lo Parvi.

OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi. Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi.

Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.

TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

L'agence référente de votre commune
est située à la Tour du Pin, 4 rue Paul-Sage
Une équipe à votre service au 04 74 83 20 95
ou par mail : assistantetdp@osez.asso.fr

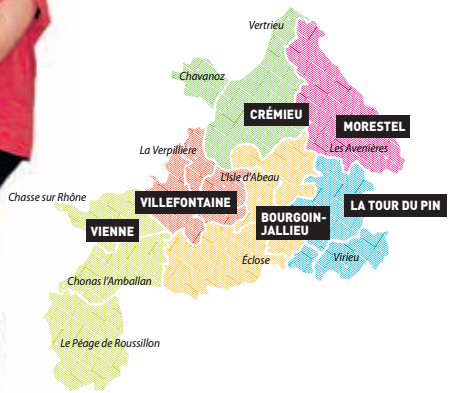

Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

TÉL. : 04 74 83 20 95

Une large gamme de services

À destination des entreprises : métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...

Pour les particuliers : ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...

Vers les collectivités et les associations : entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...

© Ligne Ovale - www.ligneovale.fr / photo : Christian Chevallier

www.osez.asso.fr

OSEZ GROUPE
DÉVELOPPER L'EMPLOI DURABLE

MONUMENTS AUX MORTS

Faisant face à la mairie neuve, il se trouve sur une pelouse à côté de l'allée qui y mène.
Le socle carré à deux degrés de pierre porte le piedestal à base saillante, terminé par une moulure. Sur la face Est est sculptée une branche de laurier dissimulée par la plaque de marbre rapportée arborant les photos sur porcelaine de morts pour la France. Une autre du même type mais plus petite est placée au Nord pour ceux de 1939-45. Au sud, deux éléments métalliques ont été rapportés : une palme de l'amicale classe 1906 et un laurier de la société des chasseurs alpins de La Tour du Pin. Le piedestal réhausse un obélisque tronqué dont le quart supérieur est encadré de deux corps de moulures. Si l'intérieur est souligné d'une gorge, le supérieur forme corniche sous le pyramidion. La mention « PRO PATRIA » placée entre les deux fait face à l'Est. Au dessus figure « A LA GLOIRE DES ENFANTS DE ST DIDIER DE LA TOUR MORTS POUR LA FRANCE 1914-1918 », suivi d'une liste qui se poursuit au sud. La face nord achève cette liste, surmontée d'une plus courte « GUERRE 1939-1945 ».

Complément historique : le monument est signé E.PIN et a été modifié (au moins dans ses abords immédiats).
Notes : Liste 1914-1918 par NOM prénom grade et corps (inhabituel) soit 43 mentions, modèle repris pour 39-45 (5 mentions)
La grande plaque de marbre (signée Nouvelle Galerie des Arts, 41, rue Smith, Lyon) arbore médaille militaire et croix de guerre gravées autour de « Morts pour la France / 1914-1918 / Souvenir ». En bas figurent casque, drapeau et palme incisés, au dessus vingt trois photos sur porcelaine très effacées avec nom et prénom.

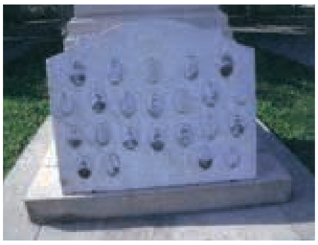

Celle de 39-45 plus simple et non signée montre 5 photos + une pour 1947 (FNACA)

COMMEMORATION GUERRE 14/18

Correspondance entre Louis RICHARD
et sa femme Marie-Louise RICHARD entre 1914 et 1918.
Famille de St Didier de la Tour.

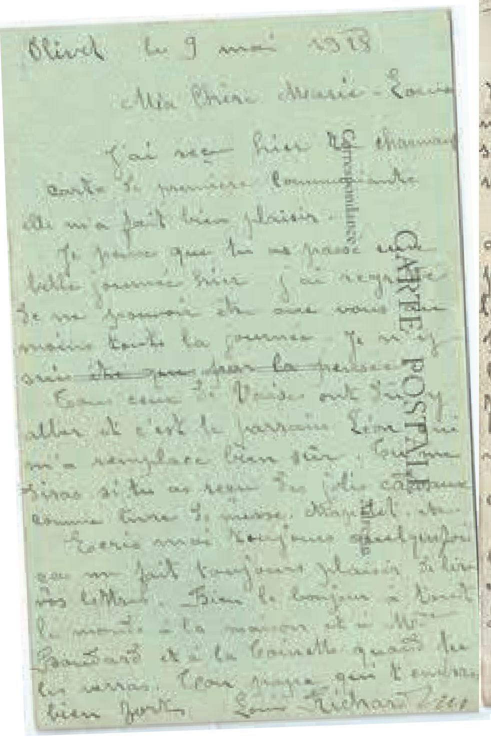

Olivet le 9 mai 1918
Ma Chère Marie-Louise
J'ai reçu hier ta charmante carte de première communiante elle m'a fait bien plaisir.
Je pense que tu as passé une belle journée hier j'ai regretté de ne pouvoir être avec vous au moins toute la journée. Je n'y suis été que par la pensée.
[illegible] ceux de Vaise ont pu y aller et c'est le parrain Léon qui m'a remplacé bien sûr. Tu me diras si tu as reçu des jolis cadeaux comme livre de messe, chapelet etc.
Écris moi toujours quelquefois ça me fait toujours plaisir de lire tes lettres. Bien le bonjour à tout le monde à la maison et à Mme Boudard et à la Coinette quand tu les verras. Ton papa qui t'embrasse bien fort. Louis Richard

Correspondance
CARTE POSTALE

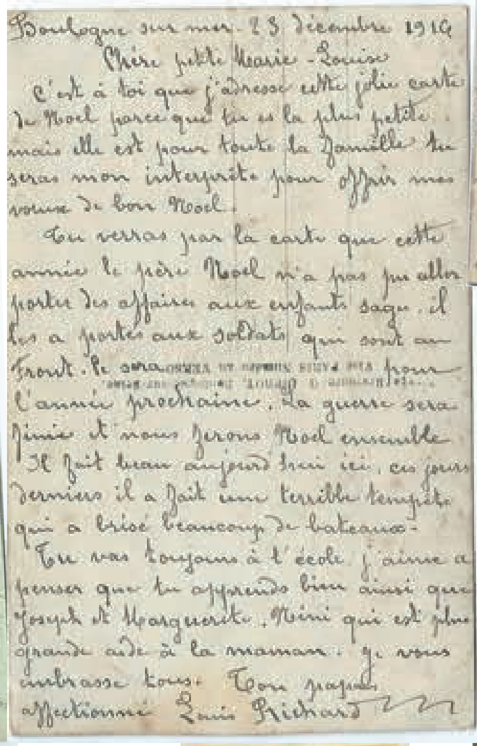

Boulogne sur mer 23 décembre 1914
Chère petite Marie-Louise
C'est à toi que j'adresse cette jolie carte de Noel parce que tu es la plus petite mais elle est pour toute la famille tu seras mon interprète pour offrir mes voeux de bon Noel.
Tu verras par la carte que cette année le père Noel n'a pas pu aller porter des affaires aux enfants sage. il les a portés aux soldats qui sont au front. Ce sera pour l'année prochaine. La guerre sera finie et nous ferons Noel ensemble
Il fait beau aujourd'hui ici, ces jours derniers il a fait une terrible tempête qui a brisé beaucoup de bateaux.
Tu vas toujours à l'école j'aime a penser que tu apprends bien ainsi que Joseph et Marguerite. Mimi qui est plus grande aide à la maman. Je vous embrasse tous. Ton papa affectionné Louis Richard

Boulogne sur mer POST CARD Carte Postale 24 juillet 191[illegible] POSTKARTE
BRIEFKAART — POSTKAART
CARTOLINA POSTALE — [illegible] — TARJETA POSTAL
Chère petite Marie-Louise
J'ai reçu ta carte et celle de Marguerite ça m'a fait plaisir. Je vois bien que tu l'as écrite au champ car d'habitude tu écris mieux que ça. Je suis bien content de vous tous qui avez bien ramassé les javelles et les épis de blé. Encouragez vous pour avoir vite fini. Tu diras à Joseph qu'il [illegible] quand il y aura [illegible] dans les nids [illegible] nous avons trouvé ensemble. Le bonjour à la maman, Marguerite, tous vous autres sans oublier la Coinette et Madame Boudard. Ton papa qui t'embrasse bien fort Louis Richard

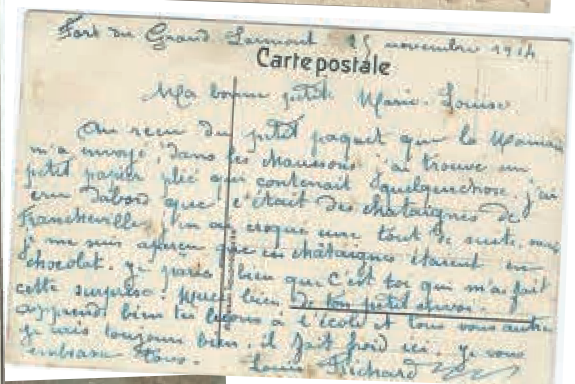

Fort du Grand Lomont 25 novembre 1914
Carte postale
Ma bonne petite Marie-Louise
J'ai reçu du petit paquet que la Maman m'a envoyé; dans les chaussons j'ai trouvé un petit papier plié qui contenait quelquechose. J'ai cru d'abord que c'était des châtaignes de Francheville, j'en ai croqué une tout de suite, mais je me suis aperçu que ces châtaignes étaient en chocolat. Je pense bien que c'est toi qui m'a fait cette surprise! Merci bien. De ton petit [illegible]. Apprends bien tes leçons à l'école et tous vous autres. Je suis toujours bien. Il fait froid ici. Je vous embrasse tous. Louis Richard

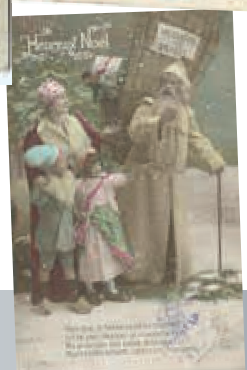

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2015*

Janvier	11	VENTE DE BRIOCHES – Sou Des Ecoles	
	18	VŒUX DE LA MUNICIPALITE	Halle Des Sports
	25	LOTO – Amicale Des Donneurs De Sang	Halle Des Sports
	31	VENTE DE BUGNES – Basket Club Cassolard	
Février	08	TOURNOI DOUBLE – Tennis	Halle Des Sports
	13	ASSEMBLEE GENERALE – Comité Des Fêtes	Foyer Rural
	20	COLLECTE DE SANG	Halle Des Sports
Mars	01	BOUDIN – A.C.C.A.	Préau De L'ecole
	07	REPAS CHOUCROUTE – Foot	Halle Des Sports
	14	PANIER D'OR – Basket Club	Halle Des Sports
	14	VENTE DE BRIOCHES – A.D.M.R.	
	22	ELECTIONS DEPARTEMENTALES – 1Er Tour	Halle Des Sports
	29	FETE DES RAMEAUX – Club Loisirs D'automne	Foyer Rural
	29	ELECTIONS DEPARTEMENTALES – 2E Tour	Halle Des Sports
Avril	03	REUNION QUARTIER – SECTEUR 1	Foyer Rural
	10	SOIREE THEATRE – C.C.A.S.	Foyer Rural
	18 – 19	EXPOSITION PEINTURE – Comité Des Fêtes	Halle Des Sports
	26	GALA – Clé Des Chants	Eglise
Mai	17	FOIRE DE PRINTEMPS – Comité Des Fêtes	
	30	CONCOURS DE BOULES + PAELLA – Amicale Boules	Foyer Rural
	30	TOURNOI – Basket	Halle Des Sports
Juin	06	GALA DE DANSE – Elyt Form	Halle Des Sports
	20	KERMESSE – Sou Des Ecoles	Halle Des Sports
	27	REPAS DANSANT – Taekwondo	Halle Des Sports
Juillet	4	CONCOURS DE BOULES – Amicale Boules	
	10	COLLECTE DE SANG	Halle Des Sports
	14	CONCOURS DE BOULES – BAL ET FEU D'ARTIFICE	Comité Des Fêtes
Septembre	05	FORUM DES ASSOCIATIONS – Comité Des Fêtes	Halle Des Sports
	11	COLLECTE DE SANG	Halle Des Sports
	25	REUNION DE QUARTIER – Secteur 2	Foyer Rural
Octobre	02	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	Salle Du Conseil
	03	CONCOURS DE BOULES + REPAS – Amicale Boules	Foyer Rural
	11	FOIRE AUX MARRONS – Comité Des Fêtes	
	11	REPAS – A.E.E.P.	Foyer Rural
	11	BOUDIN – A.A.S.P.A.R.	
	18	REPAS DES AINES – C.C.A.S.	Foyer Rural
Novembre	07	CROSS NOCTURNE + REPAS – Jeff Club	Halle Des Sports
	07	VENTE CALENDRIERS – Foot	
	11	VENTE A EMPORTER – Sou Des Ecoles	Préau Ecole
	22	LOTO – Téléthon	Halle Des Sports
Décembre	04	COLLECTE DE SANG	Halle Des Sports
	06	ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS – Municipalité	Salle Du Conseil
	17	ARBRE DE NOEL – Sou Des Ecoles	Foyer Rural

* Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année